



RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE

**Université nationale
et capodistrienne d'Athènes**

— FONDÉE EN 1837 —

Faculté des Lettres
Département de Langue et Littérature françaises

GUIDE DE
L'ÉTUDIANT

Année universitaire
2025-2026

Texte relu, mis à jour et en page par K. Forakis.

Couverture : Claude Monet (1840-1926), *La cathédrale de Rouen le matin (dominante rose)*, 1894, détail. À l'occasion du centenaire de sa mort.

Illustration : © K. Forakis

Table des matières

PRÉFACE	5
ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA FACULTÉ DES LETTRES	7
ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	8
LOCAUX DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	9
PERSONNEL ENSEIGNANT DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	11
PERSONNEL TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	21
ÉTUDES AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	22
1. Modules obligatoires	22
2. Modules obligatoires à option	23
3. Modules optionnels	25
4. Modules optionnels proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres	27
5. Modules fonctionnant comme prérequis	28
6. Inscriptions pédagogiques	28
7. Sessions d'examen	29
8. Certification de l'aptitude à l'enseignement	29
9. Conditions d'obtention du diplôme	29
10. Mode de calcul de la note de diplôme	30
SYNOPSIS DU PROGRAMME D'ÉTUDES 2025-2026	31
Semestre 1	33
Semestre 2	34
Semestre 3	35
Semestre 4	36
Semestre 5	38
Semestre 6	40
Semestre 7	41
Semestre 8	42
Modules optionnels	43
CONTENU DES MODULES	46
• Modules obligatoires	46
• Modules obligatoires à option	59
• Modules optionnels	74
GUIDES D'ÉLABORATION DE CURSUS	82
• Coursus à dominante linguistique	82
• Coursus à dominante littéraire	83
• Coursus à dominante historique/culturelle	84
• Coursus à dominante traductionnelle	85
CAS SPÉCIFIQUES D'ADMISSION AU DÉPARTEMENT	87
• DOATAP	87

• Examens d'admission de diplômés de l'Enseignement supérieur.....	87
FORMATIONS MASTER ET DOCTORAT AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	89
• Formations Master 2	89
1. Master « Études franco-helléniques en Littérature, Civilisation et Traduction ».....	89
2. Master Conjoint Franco-Hellénique « Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires ».....	89
• Préparation d'une thèse de doctorat	90
PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT À DES PROGRAMMES.....	91
• Programmes de coopération interuniversitaire	91
• Groupe de théâtre du Département de Langue et Littérature françaises	91
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026	93
SERVICES NUMÉRIQUES.....	94
• Messagerie électronique	94
• Gestion numérique des secrétariats de l'UNCA.....	94
• Gestion numérique des ouvrages « Eudoxos »	95
• eCLASS de l'UNCA	95
• Sites web utiles aux étudiants	95
BÂTIMENT DE LA FACULTÉ DES LETTRES	96
• Accès à la Faculté des Lettres.....	96
• Locaux de la Faculté des Lettres.....	96
ANNEXE.....	98
• Bourses d'État.....	98
• Bourses/Legs - Prix	98
• Unité d'accessibilité des étudiants à mobilité réduite (EMR)	98
• Soins médicaux des étudiants	99
• Fonds d'aide aux étudiants de l'UNCA.....	105
• Club universitaire	107
• Club culturel des étudiants de l'UNCA.....	108
• Groupe cinématographique de la Faculté des Lettres	109

PRÉFACE

C'est en 1954 qu'a été créé, au sein de la Faculté des Lettres de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (désormais UNCA), un Département d'Études françaises avec une chaire de Langue et Littérature françaises et une chaire de Civilisation française. En 1971, le Conseil de l'université a pris la décision de créer une chaire auxiliaire et indépendante de Langue et Littérature françaises ainsi qu'une salle d'études correspondante, tenue par deux assistants. Le Département était placé sous la tutelle du doyen de la Faculté des Lettres. C'est grâce à la loi 1268/1982 que le Département devient enfin autonome.

On trouvera, dans le *Guide de l'étudiant*, diverses informations utiles sur les structures du Département, le Programme d'études, le contenu des modules enseignés, les examens et l'infrastructure matérielle et technique.

Le parcours d'études répartissant les modules aux différents semestres est purement indicatif. Eu égard au contenu des modules, les étudiants ont le droit de choisir librement les modules obligatoires et obligatoires à option, ainsi que les modules optionnels dont ils souhaitent suivre les cours durant chaque semestre. Pour la préparation aux examens est gracieusement distribué, pour nombre de modules, un ouvrage assorti ou non de photocopies.

Il est également fait mention des deux formations de niveau master 2 offertes par le Département : Master « Études franco-helléniques en Littérature, Civilisation et Traduction » et Master conjoint franco-hellénique « Enseignants de langues en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires » (ELE).

Les diplômés du Département de Langue et Littérature françaises peuvent faire carrière tant dans le secteur public que dans le secteur privé, ainsi :

1. dans l'enseignement public (primaire et secondaire) ;
2. dans l'enseignement supérieur, après des études de spécialisation menant à l'obtention d'un doctorat, ou dans des centres de recherche ;
3. dans l'enseignement privé ;
4. dans l'Administration (corps diplomatique, ministères, préfectures, entreprises d'utilité publique, etc.) ;
5. dans des banques (grecques comme étrangères) ;
6. dans le tourisme ;
7. dans le journalisme ;

8. aux organisations internationales (ONU, UNESCO, UNICEF) ou aux diverses institutions de l'Union européenne, notamment dans le secteur de la traduction ;
9. dans des entreprises privées.

ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA FACULTÉ DES LETTRES

UNIVERSITÉ NATIONALE ET CAPODISTRIENNE D'ATHÈNES

Bâtiment central : 30, av. E. Venizelou, 106 79 Athènes

Site web : www.uoa.gr

RECTORAT

Recteur :

Gerasimos SIASOS

*Adjoint au recteur délégué aux affaires administratives et à la vie de
l'étudiant* :

Efstathios EFSTATHOPOULOS

*Adjoint au recteur délégué à la recherche, à l'innovation et à l'apprentissage
tout au long de la vie* :

Christos KARAGIANNIS

*Adjointe au recteur déléguée aux affaires universitaires, aux affaires
internationales et à l'extraversion* :

Sofia PAPAÏOANNOU

Adjoint au recteur délégué aux finances et au développement :

Aristeidis SAMITAS

FACULTÉ DES LETTRES

Panepistimioupoli, 157 84 Ilisia

Site web : www.deanphil.uoa.gr

Doyen : Dimitrios DROSOS

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Le département constitue l'unité de base de l'université. Il assure l'enseignement d'une discipline scientifique, et délivre un diplôme unique de niveau bac+4 [*πτυχίο* en grec]. La faculté regroupe des départements de disciplines scientifiques connexes. Ainsi, à l'UNCA, le Département de Langue et Littérature françaises et douze autres départements (de Langue et Littérature grecques, de Langue et Littérature anglaises, de Langue et Littérature allemandes, de Langue et Littératures espagnoles, de Langue et Littératures italiennes, de Langue et Littérature russes et d'Études slaves, d'Histoire et d'Archéologie, d'Études théâtrales, d'Études musicales, de Philosophie, enfin les nouveaux Départements de Psychologie et de Formation à l'Enseignement secondaire) entrent dans la composition de la Faculté des Lettres, à la tête de laquelle se trouve le Doyen.

Conformément à l'article 28 de la loi 4957/2022, les organes d'administration du département sont :

- a. l'Assemblée,
- b. le Conseil d'administration,
- c. le Directeur et
- d. le Vice-directeur.

Les membres du Département de Langue et Littérature françaises affectés aux fonctions administratives des deux organes à caractère non collégial ci-dessus, au titre de l'année universitaire 2025-26, sont les suivants :

Directrice : Despina PROVATA, professeure

Vice-directrice : Andromachi-Virginia PANTAZARA, professeure associée¹

1. *Note du relecteur* : Calqué sur l'anglais « associate professor », sur décision de l'Assemblée du Département, le grade de « professeur(e) associé(e) » désigne en l'occurrence un(e) enseignant(e) rattaché(e) au Département et titulaire de son poste.

LOCAUX DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Le Département de Langue et Littérature françaises occupe une partie des locaux de la Faculté des Lettres, située sur le campus (Panepistimioupoli) du quartier excentré de Zografos. Les locaux se répartissent comme suit :

1. Locaux destinés à l'enseignement

Trois amphithéâtres de 100, 200 et 300 places respectivement (4^e étage, amphis 426, 436, 442) et trois salles de cours de 70 places (8^e étage, salles 825, 826, 827).

2. Laboratoire multimédia pour le traitement de la parole et du texte

- 7^e étage, salle 725, tél. 210 727 7863
- 6^e étage, salle 643 (salle des TIC), tél. 210 727 7391
- 6^e étage, salle 633
- 9^e étage, salle 929

Le laboratoire répond aux besoins en enseignement et en recherche de tous les domaines d'études du Département en matière de TIC. Dans ses locaux, les étudiants se familiarisent avec les différents outils de la technologie de pointe : la salle 643 est équipée d'un tableau interactif et de 21 postes de travail ; la salle 725, équipée de 8 postes de travail, est destinée à l'auto-apprentissage.

Directeur : N. Manitakis, professeur associé (mél. manitaki@frl.uoa.gr)

Personnel :

I. Synodinou, personnel technique spécialisé
(mél. renee_renou@frl.uoa.gr)

Th. Thomas, personnel technique spécialisé (mél. tthomas@frl.uoa.gr)

Site web : <https://labomultimedia.frl.uoa.gr/>

3. Bibliothèque

La bibliothèque du Département, disposant de quelque 22 000 ouvrages et revues, s'est récemment intégrée à la bibliothèque interdépartementale de la Faculté des Lettres, située sur le campus de Zografos, dans des locaux tout neufs contigus à ceux de la Faculté.

Délégue départementale : H. Tatsopoulou, professeure associée (mél. eltasop@frl.uoa.gr)

Délégué départemental adjoint : D.-K. Roboly, professeur (mél. droboly@frl.uoa.gr)

Personnel du Département rattaché à la bibliothèque :

M. Loumpaki, personnel technique spécialisé / bibliothécaire (mél. mloumpaki@uoa.gr)

G. Rongeris, personnel administratif / bibliothécaire (mél. grouggeris@frl.uoa.gr)

M. Sotiriadou, personnel technique spécialisé / bibliothécaire (mél. msotiria@uoa.gr)

4. Secrétariat

4^e étage, bureau 410, répondeur automatique : 210 727 7449, mél. secre@frl.uoa.gr

Responsable : A. Pastra (tél. 210 727 7474, mél. apastra2@frl.uoa.gr)

Personnel :

I. Angelopoulos (tél. 210 727 7891, mél. eaggel@frl.uoa.gr)

N.-S. Kamarianaki (tél. 210 727 7679, mél. skamar@frl.uoa.gr)

Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél. chprag@frl.uoa.gr)

D. Zisis (tél. 210 727 7451, mél. dzisis@frl.uoa.gr)

Le secrétariat est ouvert au public et aux étudiants le lundi, le mercredi et le vendredi, de 11h à 14h.

Site web : www.frl.uoa.gr

5. Direction

4^e étage, bureau 415, tél. 210 727 7457

La directrice, professeure D. Provata (mél. dprovata@frl.uoa.gr), reçoit sur rendez-vous.

N.B. Pour les bureaux, numéros de téléphone et messageries électroniques des enseignants, voir p. 11-20.

PERSONNEL ENSEIGNANT DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

• **Langue française, Linguistique et Didactique**

DELVEROUDI Rea, professeure / profil publié : « Linguistique générale - Histoire des idées linguistiques »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris VII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : syntaxe et sémantique du grec et du français, linguistique contrastive, linguistique de l'énonciation, histoire des idées linguistiques

Bureau 701, tél. 210 727 7749, mél. rdel@frl.uoa.gr

MOUSTAKI Argyro, professeure / profil publié : « Enseignement de la langue française : questions théoriques et applications »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris VIII), DEA (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : linguistique, enseignement du français langue étrangère, traduction

Bureau 701, tél. 210 727 7597, mél. argmous@frl.uoa.gr

PATÉLI Maria, professeure / profil publié : « Phonétique de la langue française »

- *Études* : Doctorat 3^e cycle, DEA, Maîtrise, Licence & DEUG (Paris IV)
- *Domaine de recherche* : phonétique du français

Bureau 909, tél. 210 727 7925, mél. mapateli@frl.uoa.gr

ANASTASSIADI Marie-Christine, professeure associée / profil publié : « Langue française et pratique de la traduction »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris III), DEA (ESIT / Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : enseignement du français langue étrangère, didactique de la traduction, littérature de jeunesse

Bureau 909, tél. 210 727 7806, mél. mcanast@frl.uoa.gr

VIHOU Marina, professeure associée / profil publié : « Didactique du FLE, interculturel et plurilinguisme »

- *Études* : Doctorat (UNCA), Master 2 (Université Ouverte Hellénique), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : didactique du français langue étrangère, enseignement interculturel, plurilinguisme

Bureau 701, tél. 210 727 7947, mél. mvihou@frl.uoa.gr

VLACHOU Evangelia, professeure associée / profil publié : « Linguistique générale : sémantique contrastive français-grec »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Paris IV & Utrecht), DEA (Paris VII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : linguistique théorique, linguistique contrastive, sémantique du français et du grec, typologie, acquisition du langage

Bureau 708, tél. 210 727 7834, mél. evlachou@frl.uoa.gr

VOSKAKI Ourania, professeure assistante / profil publié : « Linguistique appliquée : didactique des langues étrangères assistée par ordinateur »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Paris-Est), Master 2 & Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : linguistique appliquée, didactique des langues étrangères assistée par ordinateur, linguistique de corpus, linguistique informatique

Bureau 14 / lab. 8^e ét., tél. 210 727 7397, mél. rvoskaki@frl.uoa.gr

AXAMPANOPOULOS Panagiotis, personnel enseignant spécialisé 1^{re} cl. / profil publié : « Sociolinguistique et pragmatique : applications à l'étude du français »

- *Études* : Doctorat, Master 2, Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : sociolinguistique, pragmatique, analyse du discours

Bureau 746, tél. 210 727 7631, mél. paxampan@frl.uoa.gr

FORAKIS Kyriakos, personnel enseignant spécialisé 1^{re} cl. / profil publié : « Enseignement théorique et appliqué de la langue française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA, Maîtrise, Licence & DEUG (Paris IV)
- *Domaines de recherche* : étude du français dans sa diversité et son évolution diachronique, linguistique française et contrastive, approche linguistique de l'interlangue chez l'apprenant hellénophone du français

Bureau 708, tél. 210 727 7398, mél. kforakis@frl.uoa.gr

KALYVA Anna, personnel enseignant spécialisé 2^e cl. / profil publié :
« Didactique et enseignement du FLE »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : enseignement et didactique du FLE (approches théoriques et pratiques), traduction

Bureau 909, tél. 210 727 7362, mél. anniekalyva@frl.uoa.gr

MENOUTI Kanella, personnel enseignant spécialisé 2^e cl. / profil publié :
« Sciences du langage et didactique des langues avec focalisation sur la didactique et l'enseignement du FLE »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Montpellier III), DEA (Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : didactique du FLE, sujet parlant et enseignement/apprentissage des langues (perspectives interdisciplinaires, pratiques didactiques, approches méthodologiques)

Bureau 708, tél. 210 727 7675, mél. kanelmenouti@frl.uoa.gr

• Littérature française

ROBOLY Dimitrios-Konstantinos, professeur / profil publié : « Littérature française et comparée »

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA & Maîtrise (Paris IV)
- *Domaines de recherche* : littérature française et comparée, romantisme, littérature de voyage, ouvrages de voyageurs, orientalisme et philhellénisme, la passion dans la littérature, l'imaginaire dans l'art

Bureau 708, tél. 210 727 7709, mél. droboly@yahoo.fr

SPYRIDOPOULOU Maria, professeure associée / profil publié : « Littérature française »

- *Études* : Doctorat (Université Aristote de Thessalonique), Diplôme bac+4 (Université Ca' Foscari de Venise)
- *Domaines de recherche* : littérature française du XIX^e et du XX^e siècle, surréalisme, écrivaines/artistes surréalistes, figures rhétoriques et poésie (poètes du baroque, poésie du romantisme au surréalisme), théories littéraires, le théâtre classique et le courant du classicisme (par opposition au baroque), écriture féminine et ouvrages d'écrivaines

Bureau 746, tél. 210 727 7932, mél. spiridop@frl.uoa.gr

TATSOPOULOU Hélène, professeure associée / profil publié : « Littérature française avec focalisation sur la prose du XX^e siècle »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (INALCO), DEA (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaine de recherche* : littérature française et francophone, prose du XX^e siècle, genre autobiographique

Bureau 909, tél. 210 727 7399, mél. eltasop@frl.uoa.gr

PAPASPYRIDOU Ioanna, professeure assistante / profil publié : « Littérature française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Paris III), DEUG (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : littérature du XIX^e et du XX^e siècle, didactique de la littérature

Bureau 709, tél. 210 727 7703, mél. melusine@frl.uoa.gr

PARASCHAS Sotirios, professeur assistant / profil publié : « Littérature française et comparée »

- *Études* : Doctorat (Oxford), Master 2 (Université Aristote de Thessalonique), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : littérature française et comparée, théorie littéraire, histoire et théorie du roman, romantisme, réalisme du XIX^e siècle, histoire de la notion d'auteur et des pratiques et stratégies autoriales, histoire de la propriété intellectuelle, littérature, médecine et biologie.

Bureau 746, tél. 210 727 7675, mél. sparaschas@frl.uoa.gr

STEFANAKI Aikaterini, personnel enseignant spécialisé 2^e cl. / profil publié : « Littérature française et comparée »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Bordeaux III), DESS (Strasbourg II), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : littérature française et comparée, genèse et évolution des mythes littéraires, mythologies anciennes, contes, étude de l'imaginaire et des symboles, théâtre, littératures francophones

Bureau 746, tél. 210 727 7643, mél. katstefanaki@frl.uoa.gr

• Histoire de la civilisation française

APOSTOLOU Irini, professeure / profil publié : « Histoire de la civilisation française avec focalisation sur l'art et la société »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris IV), DEUG (Paris X), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaine de recherche* : histoire de la civilisation française

Bureau 701, tél. 210 727 7883, mél. irapo@frl.uoa.gr

EFTHYMIΟΥ Loukia, professeure / profil publié : « Histoire de la civilisation française : mouvement des idées - histoire des femmes et du genre »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris VII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : histoire du genre, histoire de l'éducation, histoire culturelle (XVIII^e-XXI^e siècles)

Bureau 709, tél. 210 727 7393, mél. leythim@frl.uoa.gr

PROVATA Despina, professeure / profil publié : « Histoire de la civilisation française avec focalisation sur les relations interculturelles »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : littérature comparée et histoire des idées du XIX^e siècle, relations interculturelles entre la France et la Grèce pendant le XIX^e siècle

Bureau 701, tél. 210 727 7893, mél. dprovata@frl.uoa.gr

MANITAKIS Nikolaos, professeur associé / profil publié : « Histoire de la civilisation française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (EHESS), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaine de recherche* : histoire sociale et culturelle moderne, française et européenne

Bureau 815, tél. 210 727 7699, mél. manitaki@frl.uoa.gr

PLIAKA Konstantina, personnel enseignant spécialisé 1^{re} cl. / profil publié : « Histoire culturelle de la France : de la Renaissance à nos jours »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Grenoble III), Diplôme bac+4 cursus français & grec (UNCA)
 - *Domaine de recherche* : histoire culturelle de la France
- Bureau 746, tél. 210 727 7746, mél. kpliaka@frl.uoa.gr

• Traduction et Traductologie

PANTAZARA Andromachi-Virginia, professeure associée / profil publié : « Traduction, terminologie et technologie linguistique »

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA & Maîtrise (Paris VIII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : linguistique contrastive du français et du grec, linguistique computationnelle, lexicographie, terminologie

Bureau 701, tél. 210 727 7852, mél. mavinap@frl.uoa.gr

TZIAFA Eleni, professeure associée / profil publié : « Traduction, traitement de corpus de textes et multimédia numériques »

- *Études* : Doctorat & Master 2 (Université Aristote de Thessalonique), European Master in Business Administration (ESCEM, Poitiers), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : traduction, traductologie, technologie de traduction, linguistique de corpus, linguistique computationnelle, terminologie, analyse de discours

Bureau 908, tél. 210 727 7846, mél. eltziafa@frl.uoa.gr

BAÏRAKTARI Maria, professeure assistante / profil publié : « Traduction littéraire »

- *Études* : Post-doctorat, Doctorat, Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : approches théoriques et applications de la traduction littéraire, histoire et critique de la traduction, la traduction littéraire comme enjeu interlingual-interculturel, rôle synchronique et diachronique du traducteur, la traduction comme (ré)création, de la traduction interlinguale à la traduction intersémiotique, sémiotique du théâtre

Bureau 746, tél. 210 727 7571, mél. mbairaktari@frl.uoa.gr

KONDYLAKI Dimitra, professeure assistante / profil publié : « Communication et médiation interculturelles »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Paris IV), DEA (Paris III), Diplôme bac+4 (Université Panteion, Athènes)
- *Domaines de recherche* : communication et médiation interculturelles, littérature francophone (poésie - théâtre - récit) et pratique de la traduction, littérature comparée, traduction intersémiotique,

écriture et lecture créatives, édition de textes et politiques éditoriales,
théâtre contemporain et nouvelles dramaturgies
Bureau 908, tél. 210 727 7924, mél. dimkondyl@frl.uoa.gr

• Personnel enseignant retraité

ARGYROPOULOU-SKOURIOTI Athina
BÉZAÏTI-PAPADAKI Maria
BOTOUROPOULOU Ifigeneia (professeure émérite)
CALLIABETSOU-CORACA Pinelopi (professeure émérite)
CHATZIFOROU Theofano-Artemis
CHRISTODOULOU Kyriaki
CONDYLIS Hélène (professeure émérite)
CONSTANDULAKI-CHANTZOU Ioanna (professeure émérite)
GOULA-MITAKOU Polyxeni (professeure émérite)
KOUTSOYANNOPOULOU Pighi-Dafni (professeure émérite)
MALKOYANNI Maria
MENEGAKI Maria (professeure émérite)
PAPADIMA Maria
PAPAGEORGIOU-PROVATA Élisabeth
PAPOUTSA Aikaterini
PROSCOLLI Argyro (professeure émérite)
ROKOKIDOU-KARRA Ioanna
SKOURA Eleni
TABAКИ-IONA Fridériki (professeure émérite)
THOMADAKI Marika (professeure émérite)
TSALIKI-MILIONI Athanasia (professeure émérite)
VANDOROU-STAVROPOULOU Olga
VARROS Georges

• Enseignante détachée de l'Enseignement secondaire

KALOGEROPOULOU Panagiota, enseignante de FLE
Bureau 909, mél. pkalog@frl.uoa.gr

• Enseignantes contractuelles

KAZALA Foteini
Bureau 909, mél. fkazala@frl.uoa.gr
KRIMPOGIANNI Aikaterini
Bureau 909, mél. katerinakri@frl.uoa.gr

PERSONNEL TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

- **Personnel technique spécialisé**

LOUMPAKI Maria
SKOURIOTI Maria
SOTIRIADOU Maria
SYNODINOU Irini
THOMAS Theodoros

- **Personnel administratif**

PASTRA Anna (Secrétaire du Département)
ANGELOPOULOS Ilias
KAMARIANAKI Nektaria-Sofia
PRAGIANNI Christina
ROUNGERIS Georgios
ZISIS Dimitrios

ÉTUDES AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

N.B. Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises se composait, jusqu'à l'année universitaire 2008-2009, de 40 modules distingués en obligatoires et obligatoires à option et répartis sur 8 semestres. Les étudiant(e)s redevables de modules de cet ancien Programme doivent se renseigner auprès du secrétariat du Département sur les modules du nouveau Programme d'études susceptibles d'être tenus pour équivalents.

• Organisation des études

1. Modules obligatoires

Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises comporte 25 modules obligatoires. Plus précisément, l'équipe du domaine d'études « Langue française, Linguistique et Didactique » offre 11 modules à raison de 7 modules de langue française, 2 modules de linguistique et 2 modules de didactique. Celle du domaine « Littérature française » offre 6 modules, celle du domaine « Histoire de la civilisation française » également 6, enfin, celle du domaine « Traduction et Traductologie » 2 modules.

Suit le tableau détaillé des modules obligatoires avec indication du semestre d'enseignement correspondant :

Code	Intitulé du module	Semestre
6410127	<i>Oral I : compréhension et expression orales</i>	1
6410128	<i>Oral II : compte rendu oral de documents sonores authentiques</i>	2
6410129	<i>Oral III : exposé oral</i>	3
641015	<i>Écrit I : textes et grammaire</i>	1
641018	<i>Écrit II : textes et grammaire</i>	2
641029	<i>Écrit III : textes et grammaire</i>	3
641020	<i>Grammaire française</i>	4
64761	<i>Introduction à la linguistique théorique</i>	2
6410111	<i>Phonétique de la langue française : approches théoriques et applications</i>	4
641063	<i>Linguistique appliquée et enseignement des langues</i>	5
641080	<i>Paramètres d'enseignement des langues étrangères</i>	6
641017	<i>Amour et idéaux du Moyen Âge à la Renaissance</i>	1

641023	<i>Analyse de textes littéraires</i>	1
641014	<i>Valeurs et archétypes dans les textes du théâtre classique français</i>	2
641037	<i>Le Siècle des Lumières en France</i>	3
641028	<i>Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)</i>	4
641033	<i>Littérature française du XIX^e siècle</i>	5
641013	<i>De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle</i>	1
641019	<i>Approches de la France contemporaine à travers les textes</i>	1
641012	<i>Société et politique du Siècle des Lumières à la Révolution française</i>	2
641031	<i>Civilisation française du XIX^e siècle</i>	3
641026	<i>Histoire de la France au XX^e siècle</i>	4
641035	<i>Aspects de la vie culturelle dans la France contemporaine</i>	4
641061	<i>Syntaxe contrastive grec-français et traduction</i>	4
641075	<i>Traduction : théorie et pratique</i>	5

2. Modules obligatoires à option

Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises comporte les modules obligatoires à option mentionnés ci-après. L'étudiant doit choisir parmi ces modules au moins 8. Plus précisément, il est invité à choisir au moins 2 modules du domaine « Langue française, Linguistique et Didactique », au moins 2 modules du domaine « Littérature française », au moins 2 modules du domaine « Histoire de la civilisation française » et au moins 2 modules du domaine « Traduction et Traductologie ». Outre ces 8 modules, chaque étudiant peut choisir, selon ses propres intérêts, tout autre module obligatoire à option qu'il souhaite, jusqu'à ce qu'il atteigne le nombre de 240 ECTS² requis pour l'obtention du diplôme.

Les étudiants peuvent choisir parmi les modules obligatoires à option suivants³ :

2. *European Credit Transfer System* : système de crédits conçu par l'Union européenne pour l'enseignement supérieur ; il attribue des points de crédit à chaque module en tenant compte de la charge de travail que doit fournir l'étudiant. Pour le nombre précis de crédits ECTS par module, voir p. 33-45.

3. Les modules dépourvus d'indication de semestre d'enseignement ne sont pas offerts pendant l'année universitaire en cours.

Code	Intitulé du module	Semestre
641067	<i>Syntaxe</i>	3
6410200	<i>Technologie linguistique et bonnes pratiques pour l'enseignement/apprentissage des langues</i>	3
641065	<i>Sémantique</i>	5
6410149	<i>Phonétique corrective assistée par ordinateur</i>	5
6410176	<i>Approfondissement en langue française</i>	5
6410178	<i>Phonétique et développement de la compétence de lecture</i>	5
641085	<i>Planification de l'enseignement du FLE</i>	7
6410187	<i>Pragmatique</i>	7
641030	<i>Morphologie</i>	4
641032	<i>Histoire de la langue française</i>	6
6410163	<i>Sociolinguistique</i>	6
6410184	<i>Stage en enseignement du FLE</i>	8
641083	<i>Linguistique textuelle</i>	
641093	<i>Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle</i>	5
6410183	<i>Introduction pratique à la théorie littéraire</i>	5
641091	<i>L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle</i>	7
6410171	<i>L'écriture de femmes dans la littérature française</i>	4
6410242	<i>Le genre du conte de fées en France aux XVII^e et XVIII^e siècles</i>	4
641070	<i>La poésie du Parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme</i>	6
641073	<i>Textes littéraires du XVIII^e siècle</i>	6
6410104	<i>Littérature comparée I</i>	6
6410181	<i>Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation</i>	6
641077	<i>Principes aristotéliens dans le théâtre français</i>	
6410164	<i>Littérature francophone dans le monde arabe</i>	
6410173	<i>Genres et techniques narratifs : de Chrétien de Troyes à Flaubert</i>	
6410190	<i>Théorie du théâtre</i>	
641089	<i>Histoire de la colonisation française</i>	5
6410199	<i>La diplomatie culturelle de la France au XX^e siècle</i>	5
641072	<i>Art et société</i>	4
641098	<i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)</i>	4
641069	<i>Histoire du genre, XVIII^e-XXI^e siècles</i>	
641071	<i>Histoire de la Révolution française</i>	
641074	<i>Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle</i>	
641087	<i>Histoire du mouvement des idées, XVIII^e-XX^e siècles</i>	

6410102	<i>Le rôle de l'Église et le pouvoir politique en France</i>	
6410195	<i>Voyageurs français, XV^e-XX^e siècles</i>	
6410210	<i>Paris : histoire(s) d'une ville</i>	
641060	<i>Outils d'aide à la traduction</i>	5
641095	<i>Traduction de textes spécialisés</i>	5
641097	<i>Littérature française contemporaine et traduction</i>	5
641099	<i>Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques</i>	5
641092	<i>Traduction de textes journalistiques</i>	4
641068	<i>Traduction du grec vers le français (thème)</i>	6
6410211	<i>Traduction théâtrale</i>	6
641066	<i>Stylistique et traduction</i>	

3. Modules optionnels

Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises comporte, enfin, des modules optionnels. L'étudiant peut choisir autant de modules optionnels qu'il lui convient pour atteindre le nombre de 240 ECTS requis pour l'obtention du diplôme. Ces modules, susceptibles d'être proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres, ne sont pas forcément offerts chaque année universitaire.

Les tableaux qui suivent recensent les modules optionnels par domaine d'études :

Langue française, Linguistique et Didactique

Code	Intitulé du module	Semestre
641059	<i>Introduction aux notions fondamentales de la didactique du FLE</i>	5
6410197	<i>Plurilinguisme et stratégies de compréhension de langues</i>	5
6410204	<i>Ressources numériques et stratégies pour l'enseignement du grec en tant que L2</i>	5
6410205	<i>Didactique du français langue étrangère et Littérature</i>	5
641025	<i>Les expressions figées pour enseigner le FLE et pour traduire</i>	4
641062	<i>Pratiques d'enseignement du FLE</i>	4
6410198	<i>Jeux numériques éducatifs</i>	4
6410170	<i>Stage pratique (Cadre National de Référence Stratégique)</i>	6
6410177	<i>Initiation à la stylistique</i>	6
64784	<i>Phonologie</i>	

64906	<i>Enseignement des langues et approche interculturelle</i>	
641055	<i>Didactique de la prononciation de la langue française</i>	
641057	<i>Grammaire de l'énonciation</i>	
641090	<i>Analyse d'erreurs</i>	
6410110	<i>L'utilisation des TIC dans l'enseignement du français</i>	
6410125	<i>Questions de linguistique française - Initiation à la recherche linguistique</i>	
6410167	<i>Syntaxe de verbes du français</i>	
6410179	<i>Sémantique contrastive grec-français</i>	
6410180	<i>Analyse du discours</i>	
6410188	<i>Enseignement du FOS/FOU</i>	
6410201	<i>La littératie multimodale dans l'enseignement des langues</i>	
6410202	<i>Langue française et cinéma</i>	
6410203	<i>Introduction à la linguistique informatique</i>	

Littérature française

Code	Intitulé du module	Semestre
641021	<i>Panorama de littérature française</i>	tous
64984	<i>De la littérature au cinéma : le roman français et son adaptation cinématographique</i>	
641064	<i>Théorie du drame : du classicisme au théâtre engagé du XX^e siècle</i>	
6410103	<i>Relations franco-arabes en littérature et civilisation</i>	
6410112	<i>Introduction à l'Islam : civilisation arabe</i>	
6410165	<i>Questions de littérature, art et culture arabes</i>	
6410166	<i>Introduction à la littérature arabe</i>	
6410182	<i>Antiquité et mythologie dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles</i>	
6410191	<i>Théâtre français et francophone contemporain</i>	
6410193	<i>Présences-absences de femmes dans le surréalisme</i>	

Histoire de la civilisation française

Code	Intitulé du module	Semestre
64890	<i>Les grandes étapes de l'histoire de France</i>	2
64909	<i>L'évolution de la civilisation française sur la base des régions</i>	
64915	<i>Maniement et usages de l'ordinateur en Sciences humaines</i>	
64982	<i>Cyberculture</i>	
641052	<i>À la découverte de l'Orient : XV^e-XIX^e siècles</i>	

641084	<i>Les Trente Glorieuses et le premier choc pétrolier (1945-1975)</i>	
641088	<i>Les relations franco-helléniques au XX^e siècle</i>	
6410124	<i>Histoire de la formation des professeurs de français du secondaire en Grèce : XIX^e-XXI^e siècles. Approches comparatistes</i>	
6410189	<i>La France et l'Europe : XVIII^e-XXI^e siècles</i>	

Traduction et Traductologie

Code	Intitulé du module	Semestre
641076	<i>Traduction et interculturalité</i>	5
641094	<i>Analyse et production de textes en grec</i>	5
6410108	<i>Atelier de traduction littéraire</i>	5
641040	<i>Questions de théorie : langue, littérature, traduction</i>	
641042	<i>Traduction d'essais et de textes philosophiques</i>	
641050	<i>Poétique et traduction</i>	
641078	<i>Histoire de la traduction / Critique de la traduction</i>	
641096	<i>Terminologie, lexicographie, traduction</i>	
6410168	<i>Traduction audiovisuelle</i>	
6410192	<i>Introduction à l'interprétation</i>	
6410194	<i>Atelier de traduction poétique</i>	
6410212	<i>Traduction et sémiotique</i>	

Modules optionnels communs à tous les domaines d'études

Code	Intitulé du module	Semestre
6410150	<i>Méthode de rédaction de travaux universitaires</i>	3
6410213	<i>Mémoire de fin d'études</i>	8
641082	<i>Entreprenariat et langues étrangères</i>	

4. Modules optionnels proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres

L'étudiant peut choisir jusqu'à six modules (0-6) de cet ordre.

Une liste détaillée des modules offerts pendant l'année universitaire 2025-2026 est à la disposition des intéressés au secrétariat.

N.B. Les cours sont généralement dispensés en grec moderne.

5. Modules fonctionnant comme prérequis

Sont tenus pour prérequis les modules à l'obtention préalable desquels est soumise l'inscription à d'autres modules du Programme d'études. L'attention des étudiants, surtout des deux premières années, est tout particulièrement attirée sur le fait qu'ils ne pourront s'inscrire à bon nombre de modules de tous ordres sans avoir au préalable obtenu le module prérequis y afférent.

Suit le tableau détaillé de ce type de modules :

Module prérequis		Module dépendant	
6410127	<i>Oral I : compréhension et expression orales</i>	6410129	<i>Oral III : exposé oral</i>
641015	<i>Écrit I : textes et grammaire</i>	641029	<i>Écrit III : textes et grammaire</i>
641029 ou 641020	<i>Écrit III : textes et grammaire</i> ou <i>Grammaire française</i>	6410176	<i>Approfondissement en langue française</i>
64761	<i>Introduction à la linguistique théorique</i>	641030 641057 641065 641067 6410125	• Morphologie • Grammaire de l'énonciation • Sémantique • Syntaxe • Questions de linguistique française - Initiation à la recherche linguistique
641065	<i>Sémantique</i>	6410179	<i>Sémantique contrastive grec-français</i>
6410111	<i>Phonétique de la langue française : approches théoriques et applications</i>	6410149 6410178	• Phonétique corrective assistée par ordinateur • Phonétique et développement de la compétence de lecture
641061	<i>Syntaxe contrastive grec-français et traduction</i>	641066 641068	• Stylistique et traduction • Traduction du grec vers le français (thème)
6410150	<i>Méthode de rédaction de travaux universitaires</i>	6410213	<i>Mémoire de fin d'études</i>

6. Inscriptions pédagogiques

Outre l'inscription administrative, prise une fois pour toutes lors de l'entrée au Département, les étudiants sont tenus de prendre, en cours de chaque semestre, une inscription pédagogique aux modules dont ils ont l'intention de suivre les cours et de passer les examens correspondants. Les inscriptions pédagogiques se font exclusivement par voie

électronique dans des délais rigoureusement fixés par le Département et annoncés sur le site web et les tableaux du secrétariat. **En dehors desdits délais, aucune inscription pédagogique n'est possible et, partant, aucune passation d'épreuve, y compris pendant la session de rattrapage ayant lieu au mois de septembre.**

7. Sessions d'examen

Les examens sont organisés en fin de semestre sous la responsabilité du Décanat de la Faculté des Lettres. Au mois de septembre est prévue une session de rattrapage pour tout module ayant été dispensé en semestre d'hiver ou de printemps. **Pour avoir accès aux différentes sessions d'examen, il suffit que l'étudiant ait dûment pris une inscription pédagogique aux modules qu'il souhaite présenter.**

8. Certification de l'aptitude à l'enseignement

Conformément aux lois 3848/2010 et 4186/2013, ainsi qu'au JO 2977/4-11-2014, les étudiants inscrits au Département à compter de l'année universitaire 2013-2014 sont susceptibles d'être certifiés aptes à l'enseignement dès lors que, pour l'obtention de leur diplôme, ils ont été déclarés admis aux modules requis de didactique et sciences de l'éducation.

Cette certification revêt un caractère obligatoire pour tout diplômé qui, attiré par les métiers de l'enseignement, désire préparer le concours de recrutement y afférent.

Pour de plus amples informations, s'adresser au secrétariat.

9. Conditions d'obtention du diplôme

Eu égard aux modalités définies ci-dessus et sur décision de l'Assemblée du 10/07/2013, les étudiants inscrits pour la première fois (au semestre 1) au titre de l'année universitaire 2013-2014, et au-delà, doivent remplir les conditions suivantes pour l'obtention du Diplôme de Langue et Littérature françaises (niveau bac+4) :

1. Inscription, assiduité et examen réussi aux 25 modules obligatoires du Programme d'études.
2. Inscription, assiduité et examen réussi à 8 modules obligatoires à option, à raison de 2 par domaine d'études.

3. Inscription, assiduité et examen réussi à autant de modules optionnels ou obligatoires à option qu'il convient pour l'obtention du nombre requis de 240 ECTS. Ainsi que cela est stipulé plus haut, les modules optionnels dispensés par d'autres départements de la Faculté des Lettres ne peuvent pas dépasser le nombre de six (0-6).
4. La durée des études ne saurait être inférieure à sept semestres même si les conditions 1, 2 et 3 sont remplies.

10. Mode de calcul de la note de diplôme

La note finale destinée à figurer sur le diplôme résulte de la moyenne des notes obtenues aux différents modules (obligatoires, obligatoires à option et optionnels).

SYNOPSIS DU PROGRAMME D'ÉTUDES 2025-2026

La condition nécessaire pour l'obtention du diplôme est l'accumulation de la part de l'étudiant de **240 crédits ECTS**. Les modules offerts sont distingués en :

1. **modules obligatoires**, communs pour tous les étudiants
2. **modules obligatoires à option**
3. **modules optionnels**

1. Nombre de modules obligatoires : 25

Nombre de modules obligatoires offerts par domaine d'études :

Domaine	Nombre de modules obligatoires
Langue française, Linguistique et Didactique	11 (7 modules de langue française, 2 modules de linguistique, 2 modules de didactique)
Littérature française	6
Histoire de la civilisation française	6
Traduction et Traductologie	2

2. Nombre de modules obligatoires à option : 8

Les étudiants sont obligés de choisir au moins 2 modules dans chaque domaine d'études :

Domaine	Nombre de modules obligatoires à option
Langue française, Linguistique et Didactique	2
Littérature française	2
Histoire de la civilisation française	2
Traduction et Traductologie	2

3. Nombre de **modules optionnels : libre**

Les équipes des différents domaines du Département de Langue et Littérature françaises proposent également des modules optionnels. Les étudiants peuvent en outre choisir des modules optionnels proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres, jusqu'au nombre de six (0-6).

En fonction de leurs choix en matière de modules obligatoires à option et de modules optionnels, les étudiants peuvent élaborer leur propre cursus à partir du semestre 3, en optant pour les modules du domaine qui les interpelle. Cela dit, le diplôme de niveau bac+4 délivré par le Département de Langue et Littérature françaises revêt un caractère unique (en ce sens qu'il ne confère aucune mention de spécialité/dominante).

Suivent les tableaux détaillés de modules par semestre d'enseignement, avec indication du volume horaire, des crédits ECTS auxquels chaque module ouvre droit :

Semestre 1

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
6410127	<i>Oral I : compréhension et expression orales</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	4
641015	<i>Écrit I : textes et grammaire</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641017	<i>Amour et idéaux du Moyen Âge à la Renaissance</i>	Littérature française	3	5
641023	<i>Analyse de textes littéraires</i>	Littérature française	3	4
641013	<i>De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	6
641019	<i>Approches de la France contemporaine à travers les textes</i>	Histoire de la civilisation française	3	4

Semestre 2

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
6410128	<i>Oral II : compte rendu oral de documents sonores authentiques</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	4
641018	<i>Écrit II : textes et grammaire</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
64761	<i>Introduction à la linguistique théorique</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	6
641014	<i>Valeurs et archétypes dans les textes du théâtre classique français</i>	Littérature française	3	6
641012	<i>Société et politique du Siècle des Lumières à la Révolution française</i>	Histoire de la civilisation française	3	6

Semestre 3

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
6410129	<i>Oral III : exposé oral</i> Prérequis : 6410127	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641029	<i>Écrit III : textes et grammaire</i> Prérequis : 641015	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641037	<i>Le Siècle des Lumières en France</i>	Littérature française	3	6
641031	<i>Civilisation française du XIX^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	6

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641067	<i>Syntaxe</i> Prérequis : 64761	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410200	<i>Technologie linguistique et bonnes pratiques pour l'enseignement/apprentissage des langues</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5

Semestre 4

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641020	<i>Grammaire française</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410111	<i>Phonétique de la langue française : approches théoriques et applications</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	6
641028	<i>Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)</i>	Littérature française	3	5
641026	<i>Histoire de la France au XX^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	6
641035	<i>Aspects de la vie culturelle dans la France contemporaine</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641061	<i>Syntaxe contrastive grec-français et traduction</i>	Traduction et Traductologie	3	6

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641030	<i>Morphologie</i> Prérequis : 64761	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410171	<i>L'écriture de femmes dans la littérature française</i>	Littérature française	3	5

6410242	<i>Le genre du conte de fées en France aux XVI^e et XVIII^e siècles</i>	Littérature française	3	5
641072	<i>Art et société</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641098	<i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641092	<i>Traduction de textes journalistiques</i>	Traduction et Traductologie	3	5

Semestre 5

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641063	<i>Linguistique appliquée et enseignement des langues</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	7
641033	<i>Littérature française du XIX^e siècle</i>	Littérature française	3	6
641075	<i>Traduction : théorie et pratique</i>	Traduction et Traductologie	3	5

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641065	<i>Sémantique</i> Prérequis : 64761	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410149	<i>Phonétique corrective assistée par ordinateur</i> Prérequis : 6410111	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410176	<i>Approfondissement en langue française</i> Prérequis : 641029 / 641020	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410178	<i>Phonétique et développement de la compétence de lecture</i> Prérequis : 6410111	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641093	<i>Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle</i>	Littérature française	3	5
6410183	<i>Introduction pratique à la théorie littéraire</i>	Littérature française	3	5

641089	<i>Histoire de la colonisation française</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
6410199	<i>La diplomatie culturelle de la France au XX^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641060	<i>Outils d'aide à la traduction</i>	Traduction et Traductologie	3	5
641095	<i>Traduction de textes spécialisés</i>	Traduction et Traductologie	3	5
641097	<i>Littérature française contemporaine et traduction</i>	Traduction et Traductologie	3	5
641099	<i>Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques</i>	Traduction et Traductologie	3	5

Semestre 6

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641080	<i>Paramètres d'enseignement des langues étrangères</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	7

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641032	<i>Histoire de la langue française</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410163	<i>Sociolinguistique</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641070	<i>La poésie du Parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme</i>	Littérature française	3	5
641073	<i>Textes littéraires du XVIII^e siècle</i>	Littérature française	3	5
6410104	<i>Littérature comparée I</i>	Littérature française	3	5
6410181	<i>Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation</i>	Littérature française	3	5
641068	<i>Traduction du grec vers le français (thème)</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
6410211	<i>Traduction théâtrale</i>	Traduction et Traductologie	3	5

Semestre 7

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641085	<i>Planification de l'enseignement du FLE</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410187	<i>Pragmatique</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641091	<i>L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle</i>	Littérature française	3	5

Semestre 8

MODULE OBLIGATOIRE À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
6410184	<i>Stage en enseignement du FLE</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	10

Modules optionnels

Semestres d'hiver

Langue française, Linguistique et Didactique

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641059	<i>Introduction aux notions fondamentales de la didactique du FLE</i>	5	3	5
6410197	<i>Plurilinguisme et stratégies de compréhension de langues</i>	5	3	4
6410204	<i>Ressources numériques et stratégies pour l'enseignement du grec en tant que L2</i>	5	3	5
6410205	<i>Didactique du français langue étrangère et Littérature</i>	5	3	5

Littérature française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641021	<i>Panorama de littérature française</i>	1	3	4

Traduction et Traductologie

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641076	<i>Traduction et interculturalité</i>	5	3	4

641094	<i>Analyse et production de textes en grec</i>	5	3	4
6410108	<i>Atelier de traduction littéraire</i>	5	3	4

Semestres de printemps

Langue française, Linguistique et Didactique

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641025	<i>Les expressions figées pour enseigner le FLE et pour traduire</i>	4	3	4
641062	<i>Pratiques d'enseignement du FLE</i>	4	3	5
6410198	<i>Jeux numériques éducatifs</i>	4	3	4
6410170	<i>Stage pratique (Cadre National de Référence Stratégique)</i>	6	6-8h/3 mois	12
6410177	<i>Initiation à la stylistique</i>	6	3	5

Littérature française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641021	<i>Panorama de littérature française</i>	2	3	4

Histoire de la civilisation française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
64890	<i>Les grandes étapes de l'histoire de France</i>	2	3	4

Modules optionnels communs à tous les domaines d'études

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
6410150	<i>Méthode de rédaction de travaux universitaires</i>	3	3	4
6410213	<i>Mémoire de fin d'études</i> Prérequis : 6410150	8	6-8	10

CONTENU DES MODULES

• Modules obligatoires

Suivent, classés par semestre d'enseignement et domaine, les descriptifs des modules obligatoires offerts durant l'année universitaire 2025-2026.

Semestre 1

• Langue française, Linguistique et Didactique

(6410127) ORAL I : COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ORALES

Ens. : A. Kalyva

Prenant appui sur des documents oraux variés, ce module se propose de sensibiliser les étudiants aux spécificités de l'oral et aux techniques de compréhension globale et sélective. La production orale se fait dans un objectif communicatif précis. Seront abordés les registres/niveaux de langue (standard, soutenu, familier etc.) utilisés en fonction de situations de communication précises (échanges de type professionnel ou officiel, échanges entre proches, entre personnes appartenant à un même groupe social etc.).

(641015) ÉCRIT I : TEXTES ET GRAMMAIRE

Ens. : A. Kalyva, P. Kalogeropoulou

Prenant appui sur des textes généralement authentiques qui reflètent l'état actuel du français, le module se fixe les deux objectifs suivants :

1. *Initier à des concepts et techniques de base pour l'approche du code écrit*
 - Analyse de situations de communication variées : les spécificités de l'écrit (production et réception).
 - La notion de *registre/niveau de langue* : entraînement à la reconnaissance et à la reproduction, à l'écrit, des différents registres de langue propres au français.
 - Techniques de contraction et de reformulation de texte. Enrichissement du vocabulaire.
2. *Cultiver la conscience linguistique par l'analyse de faits grammaticaux précis*

- Introduction aux structures du groupe nominal (GN). GN minimal vs GN étendu. Les constituants du GN : déterminants et expansions (propositionnelles ou non) du noyau nominal.
- Deux des principaux substituts pronominaux du GN : pronoms personnels et relatifs. Approche morphologique et sémantico-syntaxique.

• Littérature française

(641017) *AMOUR ET IDÉAUX DU MOYEN ÂGE À LA RENAISSANCE*

Ens. : M. Spyridopoulou, P. Kalogeropoulou

Le cours introduit les étudiant(e)s aux étapes les plus importantes de la littérature française du Moyen Âge central à la Renaissance par le moyen de deux notions principales se présentant soit séparément soit entrelacées : l'amour et les idéaux. Tout d'abord, nous examinerons l'apparition du concept de l'amour dans la poésie des troubadours et sa coexistence avec les idéaux chevaleresques dans la poésie narrative de Chrétien de Troyes. Ensuite, nous analyserons son aspect spiritualisé et abstrait chez les poètes de la Pléiade et le changement des idéaux qui serait étroitement lié aux idées humanistes de la Renaissance. Enfin, nous étudierons l'idéal de l'*homo universalis* et de l'éducation humaniste chez Rabelais et chez Montaigne.

Pour le **Moyen Âge**, on analysera des extraits de la *Chanson de Roland* et des textes de Béroul (*Tristan et Iseut*), Arnaut Daniel, Chrétien de Troyes, Marie de France, Villon. Pour la **Renaissance**, on analysera des textes de Ronsard, Louise Labé, Christine de Pisan, Marguerite de Navarre, Rabelais, Montaigne (écrivain à cheval entre la fin de la Renaissance et le baroque).

(641023) *ANALYSE DE TEXTES LITTÉRAIRES*

Ens. : I. Papaspyridou, S. Paraschas

Le cours constitue une initiation des étudiants du premier semestre à l'étude des textes littéraires français. Il concerne les trois genres principaux (roman, poésie, théâtre). L'enseignement de la terminologie, nécessaire à ce type d'analyse, des figures stylistiques et syntaxiques, ainsi que des mécanismes qui permettent la compréhension et l'approfondissement d'un texte littéraire sont certains de ses aspects. Le corpus comprend des textes, aussi représentatifs que possible, de la période allant du XIX^e au XXI^e siècle.

L'étudiant devra saisir les spécificités génériques des textes. À titre d'exemple :

Texte romanesque. Focalisation, texte narratif ou descriptif, héros et personnages, schéma narratif, types de phrases.

Texte poétique. Versification, prosodie, rime, assonance et allitération.

Texte théâtral. Acte et scène, dialogue-monologue-stichomythie, schéma actantiel (Greimas), types de rôles, didascalies.

L'analyse proposée ne néglige point l'étude du paratexte, pas plus que celle de l'intertexte (Gérard Genette). L'étude du champ sémantique et lexical, l'approche thématique, l'analyse stylistique et syntaxique (figures de style, tropes) font également partie du cours.

À la fin du semestre, l'étudiant devra, de façon autonome, procéder à la lecture analytique de textes authentiques. Il sera en mesure de mettre en évidence leur originalité ainsi que leur portée. De même, il devra pouvoir rédiger un plan détaillé de dissertation.

• Histoire de la civilisation française

(641013) *DE LA FÉODALITÉ À LA MONARCHIE ABSOLUE.
INSTITUTIONS POLITIQUES ET MUTATIONS SOCIALES EN
FRANCE DU MOYEN ÂGE AU XVII^e SIÈCLE*

Ens. : K. Pliaka

Ce cours propose une introduction aux grandes phases de l'histoire de la France du Moyen Âge à la mort de Louis XIV. La question de l'évolution de la monarchie française vers l'absolutisme et son affermissement sera le fil conducteur de notre enseignement. Après avoir abordé les différents aspects de la Féodalité, nous étudierons la Renaissance française, en nous attachant sur les caractéristiques de l'humanisme, les guerres d'Italie, la crise religieuse (Réforme et Contre-Réforme) et les guerres de religion, ainsi que sur les mutations économiques et sociales. Puis, dans un second temps, nous examinerons l'histoire politique, économique et sociale du XVII^e siècle. Plus précisément, à travers des sources diverses, nous analyserons la régence de Marie de Médicis, le règne personnel de Louis XIII et l'institution du ministériat. En outre, nous traiterons l'expression des oppositions entre les différentes classes sociales et nous nous intéresserons particulièrement à la Fronde. Nous examinerons particulièrement l'absolutisme de Louis XIV, son administration et sa politique économique et religieuse. Le cours permet d'envisager les différents aspects de la France du Grand Siècle.

Objectifs : maîtrise de l'histoire de la vie politique, économique et culturelle du Moyen Âge au XVII^e siècle. Analyse de sources documentaires.

Mode d'évaluation : examen final, exposé oral (optionnel) et travail écrit (optionnel).

(641019) *APPROCHES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE À TRAVERS LES TEXTES*

Ens. : K. Pliaka

Ce module vise à familiariser les étudiantes et les étudiants avec la culture française et la société française contemporaine. Dans ce cadre, seront étudiées les principales institutions politiques, sociales et culturelles de la France et seront abordées des problématiques actuelles liées au mode de vie contemporain, à l'immigration et aux égalités sociales, au système éducatif et à la vie étudiante. Une attention particulière sera accordée à la culture (cinéma, musique, littérature, arts) et à la politique culturelle de l'État français. Seront également abordées des thématiques en lien avec des domaines clés tels que l'économie et le tourisme et les enjeux environnementaux. La Francophonie sera étudiée à la fois comme institution et comme communauté dans ses dimensions géographique, linguistique et culturelle. L'enseignement s'appuiera sur des documents authentiques récents, écrits et audiovisuels (articles de presse, extraits de d'ouvrages etc.) et sur des activités interactives, écrites et orales. Les étudiants seront invités à étudier les documents, à analyser les tableaux, les graphiques et les cartes en développant un raisonnement et une pensée critique.

Semestre 2

- **Langue française, Linguistique et Didactique**

(6410128) *ORAL II : COMPTE RENDU ORAL DE DOCUMENTS SONORES AUTHENTIQUES*

Ens. : A. Kalyva

Ce module se propose d'entraîner les étudiants à :

- la compréhension de documents oraux appartenant à une typologie de discours différents ;
- la prise de notes de documents oraux, en vue de la restitution de leur contenu, oralement, de façon claire et structurée.

(641018) *ÉCRIT II : TEXTES ET GRAMMAIRE*

Ens. : A. Moustaki

Prenant appui sur des textes authentiques qui reflètent généralement l'état actuel du français, le module se fixe les deux objectifs suivants :

1. *Faire acquérir des techniques complexes de production et de réception affinée de l'écrit*

Compte rendu de document écrit authentique : rédaction structurée d'un texte qui, d'une manière tout aussi personnelle qu'objective, reformule en raccourci les contenus d'un document authentique tiré de la presse française ou plus généralement francophone.

2. *Cultiver la conscience linguistique par l'analyse de faits grammaticaux précis*

Seront étudiés les types de structure phrastique que voici :

- Structures interrogatives : interrogation totale et partielle, directe et indirecte ; morphologie et syntaxe des marqueurs interrogatifs.
- Structures négatives : négation totale, partielle et restrictive ; morphologie et syntaxe des marqueurs négatifs.
- Structures injonctives : formulation de l'ordre strict, du conseil, de la défense, etc. à l'aide de l'impératif, du subjonctif ou d'autres moyens syntaxiques.

(64761) *INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE THÉORIQUE*

Ens. : E. Vlachou

Le but de ce cours est d'initier les étudiants aux sujets principaux qui préoccupent la Linguistique, la science qui étudie le langage humain, tel qu'il est réalisé à travers les langues naturelles. Synchronie/diachronie, relations paradigmatiques/syntagmatiques, distribution, langage/langue/parole, discours oral/écrit, analyse en constituants immédiats, signe linguistique, double articulation sont quelques-unes des notions qui seront examinées. On s'attardera, également, sur les différents niveaux d'analyse linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) ainsi que sur les principaux courants linguistiques (linguistique historique, structuralisme, grammaire générative).

• Littérature française

(641014) *VALEURS ET ARCHÉTYPES DANS LES TEXTES DU THÉÂTRE CLASSIQUE FRANÇAIS*

Ens. : I. Papaspyridou, P. Kalogeropoulou

I. Introduction au XVII^e siècle.

La période de la monarchie absolue et l'esthétique classique (Malherbe, Boileau). Les courants d'idées : le libertinage, la préciosité, le jansénisme. La Querelle des Anciens et des Modernes. L'idéal de l'honnête homme. Les théories des grands philosophes Descartes et Pascal.

II. Le théâtre classique français. Présentation du théâtre des représentants de la tragédie Corneille et Racine. Étude de la comédie selon Molière.

III. Travaux pratiques : explication de textes (*Phèdre* de Racine).

• Histoire de la civilisation française

(641012) *SOCIÉTÉ ET POLITIQUE DU SIÈCLE DES LUMIÈRES À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE*

Ens. : N. Manitakis

Le module proposé comprend six volets où sont étudiées des questions relatives :

- 1) à l'économie : le passage de l'interventionnisme économique à l'économie libérale.
- 2) aux institutions politiques : la contestation de la monarchie absolue ; le passage vers le régime représentatif et parlementaire ; le régime politique autoritaire établi par Napoléon I^{er}.
- 3) à la société : la montée de la bourgeoisie et la contestation de la structure de la société féodale ; la naissance de nouvelles valeurs sociales et morales sous la Révolution française ; l'évolution des institutions sociales : famille, instruction, assistance sociale etc.
- 4) à la politique religieuse : les querelles religieuses sous Louis XV ; religion et Révolution française ; la politique religieuse de Napoléon I^{er}.
- 5) au mouvement des idées : l'*Encyclopédie* ; théories économiques, doctrines politiques et religieuses, systèmes pédagogiques, progrès scientifiques ; la diffusion des nouvelles idées ; Théocrates et Idéologues.
- 6) aux arts : du style rococo au néo-classicisme et à l'art romantique : peinture, sculpture, architecture, musique.

Semestre 3

• Langue française, Linguistique et Didactique

(6410129) *ORAL III : EXPOSÉ ORAL*

Ens. : K. Forakis

Disposant d'un ou plusieurs documents écrits authentiques, qui peuvent facultativement servir de sources d'inspiration et d'information, l'étudiant apprend à faire un exposé fermement structuré sur un sujet d'intérêt général et de problématique précise, suivi d'un bref entretien visant à éclaircir nombre des points débattus.

(641029) *ÉCRIT III : TEXTES ET GRAMMAIRE*

Ens. : P. Axampanopoulos

Prenant appui sur des textes authentiques qui reflètent généralement l'état actuel du français, le module se fixe les deux objectifs suivants :

1. *Faire acquérir des techniques complexes de production et de réception affinées de l'écrit*

Pratique de la note de synthèse : rédaction structurée d'un texte qui, d'une manière tout aussi personnelle qu'objective, intègre, confronte et compare à la fois les contenus de différents documents proches par la problématique.

2. *Cultiver la conscience linguistique par l'analyse de faits grammaticaux précis*

Groupe verbal : les paramètres flexionnels du verbe. Seront tout particulièrement étudiés les points que voici :

- Personne et nombre du verbe.
- Mode, temps et aspect du verbe.
- Voix (ou diathèse) du verbe.

● **Littérature française**

(641037) *LE SIÈCLE DES LUMIÈRES EN FRANCE*

Ens. : H. Tatsopoulou

Introduction : le Siècle des Lumières en France comme manifestation d'un nouvel humanisme.

Les rois de France : incarnation de la royauté « de droit divin ».

Le catholicisme de l'époque face à l'église chrétienne réformée.

La vie artistique et littéraire au XVIII^e siècle est brièvement abordée.

Les sujets principaux de ce module :

A. L'apport littéraire de Pierre Bayle, Fontenelle, Montesquieu, de l'Abbé Prévost et de Voltaire ; leur influence sur le développement de la littérature et de la philosophie ; leur contribution à la réforme de la société et l'accès du peuple « au bonheur sur la terre et non pas aux cieux » (théorie et choix de textes).

B. L'*Encyclopédie* et son rôle dans le développement de la « raison humaine » et son impact sur la société.

Référence à son originalité.

Le matérialisme athée, l'idée de la prospérité humaine sont également enseignés ; le rôle de la « sensibilité » comme élément essentiel ayant frayé la voie au préromantisme.

• Histoire de la civilisation française

(641031) *CIVILISATION FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE*

Ens. : D. Provata, K. Pliaka

Le but de ce cours est d'initier les étudiants à la civilisation française du XIX^e siècle. Pendant la période qui s'étend de la chute de Napoléon à la Grande Guerre, la France connaît d'importantes évolutions et des innovations qui conduiront le pays vers la modernité. Le cours traitera des transformations politiques et sociales ainsi que des différents régimes politiques qui se sont succédé (monarchie constitutionnelle, Seconde République, Second Empire et le début de la Troisième République). Sont également examinés des aspects de la vie quotidienne et de la civilisation matérielle, les mouvements d'idées et les courants artistiques.

Semestre 4

• Langue française, Linguistique et Didactique

(641020) *GRAMMAIRE FRANÇAISE*

Ens. : A. Moustaki

Le module forme le propos d'affiner le potentiel linguistique des étudiants tout en cultivant leur compétence métalinguistique au moyen d'une réflexion approfondie sur des faits grammaticaux précis.

La thématique retenue est fournie par les contenus traditionnellement rassemblés sous la rubrique de « phrase complexe ». Sont plus particulièrement étudiés les modes de liaison propositionnelle, paratactiques comme hypotactiques, l'accent étant mis sur le classement et l'analyse des propositions subordonnées. L'approche s'appuie sur des échantillons représentatifs du français écrit, moderne et contemporain, sans pour autant exclure l'oral ni la variation linguistique.

(6410111) *PHONÉTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE :
APPROCHES THÉORIQUES ET APPLICATIONS*

Ens. : M. Patéli

Le module consiste dans le diagnostic et la correction d'erreurs de prononciation (sons, accentuation, rythme, intonation), aussi bien en perception qu'en production. Une importance particulière est accordée aux faits phonétiques du système phonologique du français qui sont inconnus de celui du grec.

Les étudiants :

- a. sont sensibilisés et entraînés au repérage et à la discrimination des sons et de la prosodie du français, à l'aide d'activités à réponse fermée ;
- b. sont familiarisés avec la correspondance entre les sons du français et leur graphie respective (phonie/graphie), avec le fonctionnement du mécanisme de la phonation et sa contribution dans la production de la parole, enfin, avec les caractéristiques articulatoires qui contribuent à la production adéquate des voyelles, consonnes et semi-voyelles du français ;
- c. sont entraînés à reproduire correctement les sons du français à l'aide d'activités de répétition, de transformation, de lecture, tout comme à faire correspondre modèles et schémas intonatifs ;
- d. sont exposés, à travers le support théorique requis, à la phonétique suprasegmentale (syllabe, rythme, accentuation, intonation) ;
- e. acquièrent un savoir théorique solide relatif à la phonétique tant segmentale (ainsi réalisation du *e* dit « caduc » : [ə]) que suprasegmentale (fonction démarcative et expressive de l'accentuation).

L'attention est également attirée sur des phénomènes de coarticulation (enchaînement, élision, liaison, assimilation, harmonisation vocalique).

Les moyens d'intervention corrective sont puisés dans toutes les méthodes de correction phonétique. Les faits phonétiques et suprasegmentaux sur lesquels le cours se focalise tout particulièrement sont déterminés, principalement, par les erreurs et les besoins des étudiants.

• Littérature française

(641028) *DES AVANT-GARDES AU POSTMODERNISME EN LITTÉRATURE (ROMAN-POÉSIE)*

Ens. : H. Tatsopoulou

Référence à la littérature française du XIX^e siècle (roman-poésie) – Apparition des divers mouvements d'avant-garde en Europe et leur écho en France – Interférences entre la littérature et les arts – Évolution et mutations de la poésie et du roman français au XX^e siècle.

Étude de poèmes et de textes en prose représentatifs – Commentaire composé.

• Histoire de la civilisation française

(641026) *HISTOIRE DE LA FRANCE AU XX^e SIÈCLE*

Ens. : N. Manidakis

Ce module présente l'histoire de la civilisation française durant les années 1914-1995 :

I. Première et Seconde Guerre mondiale : le rôle de la France durant ces guerres du XX^e siècle et les mutations apportées à la société française

II. Vie économique et vie sociale

- Crises économiques de 1929 à 1939 et de 1973 à 1988 ; le redressement de l'économie et son développement (1953-1973)
- Conflits et mutations sociaux
- Mouvements sociaux : ouvrier, féminin et universitaire

III. Vie politique

- La III^e République après la Première Guerre mondiale : 1920-1939, crise du socialisme et du parlementarisme ; politique sociale des années 1920-1939, les réformes du Front populaire
- Le régime de Vichy (1940-1944)
- La IV^e et la V^e République française (1946-1995) : la reconstruction politique et la stabilisation de la France, institutions politiques, la période de De Gaulle, la prise du pouvoir par les socialistes
- La fin de la décolonisation
- L'éducation

Pour l'évaluation de l'étudiant : l'assiduité est obligatoire, ainsi qu'un exposé oral en classe.

(641035) *ASPECTS DE LA VIE CULTURELLE DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE*

Ens. : I. Apostolou

Dans le cadre d'une approche critique, le cours traite de la vie culturelle de la société française contemporaine. Plus précisément, après une introduction aux études culturelles et à l'histoire culturelle, nous étudierons les caractéristiques de la culture dominante dans la société ainsi que le phénomène de la contre-culture, caractéristique de la société industrielle capitaliste. De plus, conformément aux approches théoriques de Bourdieu, Foucault, Ory, Rioux, Sirinelli, nous analyserons les différents aspects de la culture d'élite et de la culture populaire. En outre, nous examinerons la montée de la culture de masse et la culture des jeunes (après Mai 68). De plus, nous aborderons la présence de la culture des marginaux en France contemporaine. Nous nous intéresserons particulièrement à la politique culturelle française et à la contribution de Malraux ainsi qu'à la notion de *l'exception culturelle française*. Par

ailleurs, nous nous attarderons sur la sauvegarde et la transmission de l'héritage culturel français. Finalement, à travers des exemples caractéristiques de la production culturelle française (musique, cinéma, théâtre, opéra, festivals, mode, gastronomie, art, jeux télévisés, émissions de télé-réalité), nous envisagerons les pratiques culturelles des Français. Objectifs : analyse critique de la diversité de la vie culturelle de la France contemporaine. Exploitation de sources documentaires.

Mode d'évaluation : examen final (80 %) et exposé oral (10 %) et commentaire composé présenté également oralement (10 %).

• Traduction et Traductologie

(641061) *SYNTAXE CONTRASTIVE GREC-FRANÇAIS ET TRADUCTION*

Ens. : A.-V. Pantazara

Un phénomène fréquent pendant l'activité de traduction consiste en ce que le traducteur commet des fautes, qui influent sur la qualité de sa traduction. Ces fautes sont dues soit à des interférences de la langue maternelle, soit au fait que le traducteur procède à une traduction mot-à-mot à partir de l'original. Le dénominateur commun dans les deux cas est la maîtrise défectueuse des particularités des deux langues d'étude. Par conséquent, la traduction présente des fautes soit au niveau des structures (morphologie, syntaxe) soit au niveau de la compréhension (vocabulaire, sémantique, pragmatique) et de la stylistique.

Le but que se donne ce cours est de présenter aux étudiants les particularités de chacune des deux langues mises en contraste (grec moderne et français), afin de les sensibiliser quant aux divergences et les fautes qui sont issues de différents choix aussi bien au niveau morphologique, lexical (faux amis), syntaxique qu'au niveau pragmatique et stylistique.

Semestre 5

• Langue française, Linguistique et Didactique

(641063) *LINGUISTIQUE APPLIQUÉE ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES*

Ens. : M. Vihou

L'acquisition d'un nouveau système linguistique représente une activité cognitive substantielle et constitue un processus complexe et souvent long et fastidieux. C'est pourquoi son enseignement exige l'étude des disciplines scientifiques qui ont servi de référence à la Didactique des Langues. Dans le cadre de ce cours, sont présentées :

- les principales *théories linguistiques* (structurale, fonctionnelle, énonciative, contrastive, cognitive) et branches de la *Linguistique* (Pragmatique, Sociolinguistique, Psycholinguistique),
- les *théories d'apprentissage* dominantes (Behaviorisme, Gestaltisme, Cognitivisme, Socioconstructivisme),

qui, au fil du temps, ont servi de modèle à l'enseignement des langues (d'origine ou étrangère/seconde) et qui expliquent des pratiques didactiques (objectifs d'enseignement, approches méthodologiques, stratégies et techniques d'enseignement, types d'activités d'apprentissage...) visant l'optimisation des acquisitions linguistiques/langagières des apprenants.

S'agissant enfin des approches didacto-pédagogiques privilégiées actuellement dans l'enseignement des langues, sont présentés les principaux constats et postulats de recherches réalisées dans le domaine des *sciences cognitives* et de la discipline *Acquisition des L2* (interlangue et influences translinguistiques, transfert, interférences...) sur les activités mentales et cognitives du développement langagier et les processus d'acquisition des langues eu égard au niveau d'analyse linguistique (phonologique, sémantique, lexico-morphologique, morphosyntaxique, pragmatique, textuel).

• Littérature française

(641033) *LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE*

Ens. : D.-K. Roboly

Étude de la nouvelle vision de l'homme et du monde, telle qu'elle apparaît dans la littérature romantique de la période post-révolutionnaire, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, en réaction au rationalisme des Lumières : il s'agit d'une perspective individuelle du monde à travers la parole lyrique originale, de l'imagination créative, de la passion de l'idéal, de l'absolu et du sentiment de tristesse lié à l'incomplet de la destinée. On étudie également la remise en cause des règles, des stéréotypes de la tradition littéraire dans l'expression et la thématique. L'enseignement met l'accent sur le passage de la recherche de la vérité intérieure à la réflexion socio-politique, qui reflète – dans les textes littéraires – les modifications des classes sociales.

- **Traduction et Traductologie**

(641075) *TRADUCTION : THÉORIE ET PRATIQUE*

Ens. : E. Tziafa

a) Théorie : Bref survol de l'histoire de la traduction. Présentation de la terminologie de la traduction ainsi que de différentes théories traductologiques. Approche détaillée de l'activité de traduction.

b) Pratique : Traduction de textes littéraires, de textes journalistiques et d'essais du français vers le grec et vice-versa.

Semestre 6

- **Langue française, Linguistique et Didactique**

(641080) *PARAMÈTRES D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES*

Ens. : M. Vihou

Le cours étudie les paramètres qui définissent l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère et dont dépend l'efficacité de l'acte didactique. Les paramètres étudiés s'inscrivent dans les principes du cognitivisme et des tendances pédagogiques actuelles (centration sur l'apprenant, pédagogie différenciée, perspective actionnelle, etc.). En outre, au travers de l'étude des notions de besoin, motivation, objectifs et contenus du cours, pratiques et méthodes d'enseignement, matériel didactique, etc., les étudiants – en tant que futurs enseignants de FLE – se mettent en contact avec la complexité de l'enseignement d'une langue étrangère, et prennent conscience du caractère interdépendant des différents paramètres du contexte didactique.

• Modules obligatoires à option

Suivent, classés par type de semestre d'enseignement (hiver/printemps) et par domaine, les descriptifs des modules obligatoires à option offerts durant l'année universitaire 2025-2026.

Semestres d'hiver

• Langue française, Linguistique et Didactique

(641065) *SÉMANTIQUE*

Ens. : R. Delveroudi

L'objectif principal du cours est l'analyse du sens des unités linguistiques : mot, phrase, proposition. On expose les théories principales du secteur de la Sémantique telles que la double articulation du signe linguistique, la grammaire de Montague, la théorie des valeurs de vérité, les théories des mondes possibles. Des données du français sont analysées en comparaison, si nécessaire, à des données du grec. La compréhension de l'interface des niveaux de l'analyse sémantique (mot, phrase, proposition) se fait à l'aide d'exercices qui demandent l'application des outils théoriques acquis par les étudiants.

(641067) *SYNTAXE*

Ens. : R. Delveroudi

L'objectif principal du cours est l'analyse de la phrase française. On exposera les différences entre grammaire traditionnelle et analyse linguistique, entre grammaire notionnelle et grammaire formelle. On présentera également les principes du courant structuraliste, les notions de la grammaire inhérente et de la grammaire immanente, ainsi que les distinctions fondamentales *langue/parole* et *compétence/performance*. On examinera la notion de l'ambivalence structurale, les types de phrase simple et complexe, ainsi que les transformations qui les produisent. En s'appuyant sur des outils notionnels et méthodologiques du structuralisme et de la grammaire générative, les étudiants et les étudiantes s'exerceront à l'analyse des phrases françaises en leurs constituants immédiats, à la localisation des groupes et des groupes emboîtés et à la reconnaissance de leurs catégories grammaticales.

(641085) *PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT DU FLE*

Ens. : M. Vihou

L'objectif de ce cours est de faire développer chez l'enseignant la compétence d'exploiter ses connaissances théoriques en matière de Didactique des Langues dans l'organisation de ses enseignements : concevoir une planification de parcours didactiques efficace pour l'appropriation d'éléments linguistiques et de phénomènes socio-culturels de la langue étudiée par le choix de contenus d'enseignement et une approche méthodologique appropriés au public des apprenants (compte tenu de l'âge et du niveau de maîtrise de la langue) et dans un environnement/contexte d'apprentissage donné.

Sont de nouveau étudiés les principes et concepts fondamentaux de la Didactique actuelle des langues et des sciences de référence (voir modules prérequis 1063 et 1080) en vue de la planification de l'enseignement de la langue et précisément pour :

- définir les *objectifs d'enseignement* en termes de *compétences* à faire développer chez l'apprenant/utilisateur de la langue à travers les diverses *activités de communication langagière* (réception, production, interaction et médiation),
- délimiter les *contenus d'enseignement* et types de *matériel didactique*,
- choisir les *méthodes, techniques* et *stratégies d'enseignement* appropriées, et veiller à l'adéquation de l'*équipement* et des *supports* d'enseignement de la langue, et surtout des *types et modes d'évaluation* des acquisitions/apprentissages langagiers...

L'accent est mis sur l'*approche de perspective actionnelle* qui prépare l'apprenant à l'utilisation active de la langue à travers des activités, tâches et actions d'un aspect souvent socio-professionnel (*approche par les tâches*), centrées sur le sens et qui correspondent à celles de la vie réelle. De ce point de vue, elles constituent un facteur d'activation et de motivation pour l'apprentissage/acquisition de la langue.

(6410149) *PHONÉTIQUE CORRECTIVE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR*

Ens. : M. Patéli

Le cours vise l'amélioration de la compétence de perception et de production des étudiants, en vue du développement de leur compétence phonologique. À travers des activités auditives, les étudiants apprennent à repérer, discriminer et corriger les sons, le rythme et l'intonation qui caractérisent le système phonologique du français et qui sont absents de celui de leur langue maternelle.

Des activités mixtes de perception et de reproduction ainsi que des activités de production fondées sur des méthodes connues de correction

phonétique sont proposées afin que les étudiants fixent la bonne prononciation du français et acquièrent ainsi un nouveau système phonologique.

Enfin, les étudiants, au moyen de la lecture à haute voix, s'entraînent à produire une prononciation correcte à partir de textes écrits.

(6410176) *APPROFONDISSEMENT EN LANGUE FRANÇAISE*

Enseignant : K. Forakis

L'objectif du module est d'exposer les étudiants à des aspects délicats du système linguistique du français contemporain dans toute sa diversité, en les entraînant à reconnaître, à analyser et à reproduire des tours dont le maniement suppose des compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques affirmées. Dans la composition du programme entrent des questions comme la subordination propositionnelle, le processus emphatique d'extraction, l'infinitif centre de périphrase, la distribution intra- et suprasyntaxmatique, le statut sémantico-logique de certains articulateurs.

(6410178) *PHONÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE DE LECTURE*

Ens. : M. Patéli

L'objectif du module consiste à faire développer aux étudiants une compétence de lecture et plus particulièrement une compétence de lecture à haute voix. Les étudiants travaillent sur des textes littéraires, des essais, des critiques, des articles de presse, des bandes dessinées présentant des caractéristiques textuelles différentes qui doivent être prises en compte dans l'acte de lire à haute voix. Bien lire c'est comprendre du sens mais c'est aussi et surtout faire comprendre du sens. Le lecteur (notre étudiant en l'occurrence) devient ainsi le médiateur entre un texte écrit et un public récepteur d'un message oral transmis par le lecteur. Pour que cette interaction, texte-lecteur-public puisse fonctionner, les étudiants apprennent à construire des stratégies de compréhension tributaires des différents types de texte, indispensables et requises pour une bonne performance lectorale. Ils apprennent ainsi à découvrir le texte proposé en classe, à prendre position face au texte et surtout dans le texte, à comprendre son contenu, à ressentir et interpréter les idées et les sentiments de son auteur. Durant l'étape de la lecture à voix haute, aidés par ce qu'ils ont appris dans l'étape de compréhension, les étudiants ont l'occasion de conceptualiser et de fixer les compétences prosodiques qui sont nécessaires à un tel type de lecture. Ils apprennent à choisir leur débit, à rythmer leurs phrases, à choisir et à utiliser parmi les différentes fonctions de l'accentuation et de l'intonation celle qui représente le mieux le type du document, le genre du texte, le sens et le sentiment à

transmettre. Guidés par leur enseignant, qui se transforme pour les besoins du cours en metteur en scène, les étudiants s'investissent dans leur lecture, ils apprennent à se détacher de leur personnalité pour revêtir une autre, dictée par le contenu du texte mais aussi par leur propre interprétation des idées du texte et à jouer voire même à interpréter un rôle qui a ses propres règles d'expression à l'oral. L'amélioration de l'articulation et de la coarticulation des sons n'est pas exclue des objectifs du cours puisque la phonétique suprasegmentale est un outil précieux de correction phonétique.

(6410187) *PRAGMATIQUE*

Ens. : P. Axampanopoulos

Ce cours offre une introduction à la pragmatique, l'une des sciences du langage qui se donne pour objet l'étude de la langue en contexte, en ce qu'elle l'appréhende selon ses divers modes d'actualisation dans des situations de communication concrètes. Globalement, les approches pragmatiques du langage s'intéressent à l'étude du sens contextuel que véhiculent les énoncés produits en situation et accordent une place centrale au travail interprétatif dans lequel s'engagent les locuteurs pour communiquer. Le point de départ du cours est la distinction fondamentale établie entre phrase et énoncé. Puis, l'intérêt se focalise sur l'interface entre énoncé (dit) et énonciation (dire). Est ensuite abordée la manière dont les locuteurs inscrivent leur intention de communication dans le discours (théorie des actes de langage, modalité), ainsi que d'autres paramètres constitutifs de la situation de communication (personnes, temps, lieu). Enfin, la communication est envisagée sous l'angle du principe de coopération, et des maximes conversationnelles qui lui sont liées, ce qui permet d'aborder les aspects les moins explicites du discours, situés au-delà de ce qui est affirmé expressément (présupposés, sous-entendus, implicatures). Le cours met l'accent sur les interactions orales ordinaires et l'accomplissement des actes de langage dans les discours effectifs des locuteurs. La théorie est illustrée d'exemples du français et du grec présentant un intérêt contrastif, autant linguistique que culturel (par ex. les différences quant à la réalisation d'un acte de langage donné dans des situations analogues, ou l'emploi de certaines unités linguistiques dotées de valeurs pragmatiques comparables dans les deux langues).

(6410200) *TECHNOLOGIE LINGUISTIQUE ET BONNES PRATIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES LANGUES*

Ens. : O. Voskaki

Ce cours étudie les moyens d'intégrer les technologies numériques dans l'enseignement des langues. L'objectif en est de créer un matériel de

soutien approprié lors de la conception du cours, apte à impliquer les enseignant(e)s et les élèves dans des processus actifs de sensibilisation linguistique. L'accent est mis sur l'adoption de bonnes pratiques grâce à des outils numériques web 2.0, librement accessibles et utiles tant pour la préparation des enseignant(e)s au cours de langue que pour l'autonomie des apprenant(e)s et la poursuite de l'apprentissage en dehors de la classe. En même temps, le cours guide les étudiant(e)s dans l'exploration critique des environnements numériques disponibles en fonction des besoins pédagogiques de leur classe de langue. Le développement des compétences en littératie numérique dans la classe de langue étrangère est étudié en parallèle avec les paramètres établis par le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Des questions relatives aux répertoires numériques, aux plateformes d'apprentissage numériques et à la conception de scénarios pédagogiques intégrant l'utilisation de médias numériques sont présentées et analysées. Le cours s'effectuant sous forme de laboratoire, l'assiduité des étudiant(e)s est recommandée. Aucune connaissance spécialisée en informatique n'est requise pour suivre ce cours. L'évaluation des compétences acquises par les étudiants(e)s dans ce cours sera basée sur un portfolio de travaux individuels et collectifs.

• Littérature française

(641091) *L'ESTHÉTIQUE DU MODERNE ET DU MÉTA-MODERNE DANS LE THÉÂTRE DU XX^e SIÈCLE*

Enseignante : I. Papaspyridou

Le cours comprend deux parties : d'une part, le parcours systématique du théâtre français du XX^e siècle (du théâtre néoromantique au théâtre contemporain) ; de l'autre, l'étude de l'œuvre de J. Genet, *Les Bonnes*.

Travaux pratiques : explication d'extraits de pièces de théâtre, initiation à la technique du commentaire composé.

(641093) *NOUVELLES ÉCRITURES POÉTIQUES ET ROMANESQUES AU XX^e ET AU XXI^e SIÈCLE*

Ens. : H. Tatsopoulou

Ce module se propose d'examiner les formes d'écriture novatrices qui ont renouvelé la poésie et le roman français au XX^e et au XXI^e siècle. On étudiera l'évolution du discours poétique et romanesque durant cette période, tout en mettant en évidence les nouvelles tendances stylistiques ainsi que l'originalité des moyens d'expression utilisés, compte tenu du contexte culturel, idéologique et esthétique.

Étude de textes en prose et de poèmes représentatifs. Analyse de l'œuvre *La place* d'Annie Ernaux - Commentaire composé.

(6410183) *INTRODUCTION PRATIQUE À LA THÉORIE LITTÉRAIRE*

Ens. : S. Paraschas

Le cours vise à initier les étudiants à la théorie littéraire de façon pratique, en traitant les principales approches théoriques développées depuis le début du XX^e siècle par rapport à un exemple littéraire concret : un des romans français les plus célèbres, *Le Père Goriot* d'Honoré de Balzac. Chaque séance sera consacrée à une approche dont les principaux concepts et outils théoriques seront illustrés par l'analyse d'un aspect du roman : les étudiants découvriront la critique génétique à travers l'histoire des étapes de la création du *Père Goriot*, le structuralisme et la psychanalyse en analysant l'intrigue et les personnages du roman, la théorie de la réception et les théories de la lecture à travers la réception critique du roman de Balzac.

N.B. Les étudiants devront lire *Le Père Goriot* au cours des premières semaines du semestre.

• Histoire de la civilisation française

(641089) *HISTOIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE*

Ens. : N. Manitakis

Le module présente plusieurs aspects du Second Empire colonial français (1830-1946), en essayant d'intégrer la colonisation française dans son contexte international à travers quelques moments décisifs de l'impérialisme colonial, comme ce fut le cas du partage de l'Afrique en 1884. Le module vise à explorer et à mettre en valeur certaines modalités typiques de la période examinée : la formation du concept de la nation, l'Empire, l'impérialisme, les différentes cultures, les idéologies politiques, l'orientalisme, la résistance et le droit à la violence, les relations perplexes entre la Métropole et les colonies, l'aménagement des territoires, le regard de l'*Autre*.

La documentation présentée à travers les cours s'appuie sur une bibliographie sélective renforcée par l'analyse détaillée de différentes sources et documents authentiques fournis aux étudiants. Les manuels scolaires de l'époque victorienne, l'opéra italien, les expositions internationales et/ou universelles, les affiches françaises et le cinéma constituent à la fois des représentations et des facettes culturelles hégémoniques qui nous permettent d'approcher et d'explorer l'histoire de la colonisation française.

(6410199) *LA DIPLOMATIE CULTURELLE DE LA FRANCE AU XX^e SIÈCLE*

Ens. : N. Manitakis

Ce cours vise à initier les étudiants à la notion et aux pratiques de la diplomatie culturelle, telle qu'elle a été exercée par la France au cours du XX^e siècle en Europe orientale, ainsi qu'en Méditerranée orientale. Grande puissance de l'époque, la France a été l'un des tout premiers pays au monde à s'être adonné à ce genre de politique extérieure. Considérée comme un État pionnier dans ce domaine, son action a souvent servi de modèle à d'autres pays. Il convient par conséquent de s'interroger, en premier lieu, sur la notion même de diplomatie culturelle, examinée de pair avec celle de « Soft power », introduite par J. Nye. On se penchera ensuite sur les objectifs affichés de cette politique et les moyens mis en place afin de les réaliser. On étudiera, en particulier, des pratiques culturelles et éducatives, telles que l'attribution de bourses, l'organisation de manifestations artistiques et intellectuelles, la mise en place de politiques de promotion des livres, la signature d'accords culturels interétatiques, etc. Le cours se focalisera sur le rôle joué par des institutions telles que les Instituts français et les associations francophiles. Il sera aussi question de procéder à une comparaison de la politique française avec celle d'autres grandes puissances (Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, États-Unis, URSS), afin de mieux dégager les spécificités françaises. Le cours cherche plus généralement à mieux comprendre la place dominante occupée par la France au niveau international et l'importance accordée aux ressources culturelles comme source d'influence.

• Traduction et Traductologie

(641060) *OUTILS D'AIDE À LA TRADUCTION*

Ens. : F. Kazala

Initiation aux outils informatiques d'aide à la traduction. L'objectif de ce module est de permettre aux étudiants de se familiariser avec la recherche linguistique et documentaire sur le Web, les ressources électroniques (dictionnaires et corpus de textes), les outils linguistiques de rédaction et de révision de texte, les systèmes de traduction automatique (TA) et les outils de traduction assistée par ordinateur (TAO). La présence aux cours est obligatoire. Nombre de places limité.

(641095) *TRADUCTION DE TEXTES SPÉCIALISÉS*

Ens. : A.-V. Pantazara

Entraînement à la traduction de textes spécialisés du français vers le grec. À partir de textes appartenant à des domaines variés – scientifiques et techniques – on se propose d'étudier les caractéristiques spécifiques du discours spécialisé, la notion de langue de spécialité et les problèmes liés à la terminologie. L'accent est mis sur la méthodologie du traducteur face à la reconnaissance et à la traduction des termes d'un texte donné, ainsi que sur les méthodes de recherche et de documentation terminologique.

(641097) *LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE ET TRADUCTION*

Ens. : D. Kondylaki

Ayant comme point de départ la période de l'immédiat après-guerre, l'étudiant fait connaissance avec des textes représentatifs des courants littéraires et des auteurs français les plus importants de la deuxième moitié du XX^e siècle : Simone de Beauvoir, Boris Vian, Françoise Sagan, Marguerite Duras, Claude Simon, Alain Robbe-Grillet, Michel Tournier, Annie Ernaux, Daniel Pennac, Michel Houellebecq, Anne Gavalda, Philippe Claudel, Léo Malet, Jean-Claude Izzo, Pierre Lemaître, figurent parmi les auteurs étudiés. Sont également étudiées la réception de ces œuvres dans le système littéraire grec ainsi que leurs traductions. En parallèle sont traduites des pages représentatives des auteurs mentionnés.

(641099) *ANALYSE CRITIQUE DE TRADUCTIONS D'ŒUVRES LITTÉRAIRES ET APPROCHES THÉORIQUES*

Ens. : M. Baïraktari

Le cours vise à initier les étudiants aux approches théoriques fondamentales de la traduction à travers le phénomène de la retraduction d'œuvres littéraires, c'est-à-dire les traductions multiples d'une même œuvre en synchronie et/ou en diachronie. Les étudiants seront mis en contact avec les textes originaux et leurs traductions, et se familiariseront avec les pratiques de traduction imposées par les normes de différentes époques ou celles dues au sujet traduisant. Ils pourront ainsi mettre à profit les compétences qu'ils auront acquises à un niveau professionnel.

Semestres de printemps

- **Langue française, Linguistique et Didactique**

(641030) *MORPHOLOGIE*

Ens. : O. Voskaki

L'objectif du cours est la description et l'analyse des mots français. On examinera des notions linguistiques fondamentales relevant du niveau de la morphologie, tel le signe linguistique, la distribution, les relations paradigmatiques et syntagmatiques, ainsi que la distinction entre description diachronique et synchronique. On présentera les problèmes posés par la notion traditionnelle du « mot » et les différences entre un dictionnaire ordinaire et un dictionnaire linguistique. Après une brève présentation de l'histoire de la formation du vocabulaire français, seront présentées les notions principales ainsi que les problèmes de l'analyse morphologique : morphème, allomorphe, thème, affixe, forme populaire/savante, règle morphologique, productivité. Avec des exemples précis et des exercices, les étudiantes et étudiants s'exerceront à la segmentation des mots français en morphèmes et se familiariseront avec les mécanismes de la dérivation et de la composition des mots français.

(641032) *HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE*

Ens. : K. Forakis

Tenant lieu d'introduction à la linguistique diachronique, le module forme le propos de passer en revue le parcours historique de la langue française : ancien et moyen français ; français renaissant, classique et postclassique ; français moderne et contemporain. L'approche sera celle d'une histoire non seulement externe mais aussi – sinon notamment – interne, l'attention étant systématiquement attirée sur des échantillons textuels tout aussi représentatifs de la période étudiée que susceptibles de faire découvrir à l'étudiant les principales lois qui ont présidé à l'évolution phonétique, morphosyntaxique et lexicale du système de la langue.

(6410163) *SOCIOLINGUISTIQUE*

Ens. : P. Axampanopoulos

Ce cours est une introduction à la sociolinguistique, l'une des sciences du langage qui vise l'étude des langues en lien avec des facteurs sociaux. La volonté d'interroger et d'étudier les rapports complexes entre la langue et la société amène les sociolinguistes à considérer la langue sous l'angle de la variation, en relation avec les facteurs sociaux qui sont à l'origine de la diversification des usages langagiers (par ex. la classe sociale des locuteurs, leur origine géographique et/ou ethnique, leur âge, leur sexe, la diversité des situations de communication auxquelles ils sont confrontés, leurs réseaux relationnels, etc.). Le champ d'étude est large : de l'attention portée au détail des faits variationnels (traits phoniques, morphologiques, lexicaux, syntaxiques, discursifs), il s'étend aux multiples fonctions sociales accomplies par les langues (par ex. langue

standard, langue officielle, langue vernaculaire, langue d'héritage, langue internationale, langue véhiculaire, etc.). Le cours comprend un volet théorique et un volet pratique : le premier vise à familiariser les étudiants avec les principes, les concepts et méthodes de la sociolinguistique en passant en revue les principaux travaux servant de référence dans le domaine ; le second a pour objectif l'exploitation en classe des données orales attestées afin d'illustrer la variation géographique, sociale et stylistique du français actuel.

(6410184) *STAGE EN ENSEIGNEMENT DU FLE*

Ens. : A. Kalyva, P. Kalogeropoulou

Ce cours propose aux étudiants/futurs enseignants de FLE des occasions de mise en pratique de la formation théorique acquise lors des cours de Didactique des Langues et a comme objectifs principaux :

- se familiariser avec l'espace scolaire, les formalités et les modalités de l'enseignement des langues,
- observer des enseignants de FLE dans l'exercice de leur fonction,
- réfléchir sur les possibilités de mise en valeur des hypothèses théoriques de la Didactique des Langues (théories linguistiques, de l'apprentissage langagier, sur l'acquisition des L2...),
- s'entraîner à l'application des connaissances et des compétences acquises pendant sa formation.

Plus précisément, dans le cadre de ce cours, les étudiants

- suivent, en s'appuyant sur une grille d'observation mise à leur disposition par l'enseignante, des enseignements de FLE dans des établissements scolaires, publics ou privés, de l'enseignement secondaire (collège et lycée), et
- doivent dispenser deux heures de cours de FLE (en collaboration avec le professeur responsable) dans les classes d'accueil.

L'évaluation de la participation des étudiants au cours et au stage se fait sur la base des rapports des professeurs (du primaire et du secondaire) concernant les enseignements dispensés par les étudiants, et des devoirs individuels et collaboratifs/coopératifs de ces derniers qui comprennent :

- description et analyse critique des processus pédagogique et didactique des enseignements suivis et dispensés (eu égard aux objectifs fixés) ;
- création de matériel didactique pour les enseignements pris en charge ;
- réalisation d'études/recherches sur des approches/pratiques didactiques, méthodologiques et pédagogiques.

• Littérature française

(641070) *LA POÉSIE DU PARNASSE ET DU SYMBOLISME.*

PRODUCTION LITTÉRAIRE DU RÉALISME ET DU NATURALISME

Ens. : I. Papaspyridou

Les mouvements poétiques du Parnasse et du symbolisme.

Les mouvements littéraires du réalisme et du naturalisme.

Approche méthodologique plurielle du texte littéraire. Étude des textes représentatifs.

(641073) *TEXTES LITTÉRAIRES DU XVIII^e SIÈCLE*

Ens. : H. Tatsopoulou

Ce module fait l'étude de la scène théâtrale et de la comédie française du XVIII^e siècle, notamment des œuvres de Marivaux et de Beaumarchais.

On insiste sur :

- l'influence de la *Commedia dell'arte* et le rôle d'Arlequin dans la dramaturgie française ;
- les procédés du comique et l'importance des *quiproquos* dans l'évolution de l'intrigue ;
- le thème du déguisement et les conventions sociales ;
- la relation entre maître et valet ;
- la création du personnage de Figaro ;
- l'étude comparée de la pièce française et des opéras des compositeurs Rossini et Mozart.

(6410104) *LITTÉRATURE COMPARÉE I*

Ens. : D.-K. Roboly

L'image du jeu dans la littérature européenne. Étude de trois récits : Balzac, *La Peau de chagrin* (1831), Dostoïevski, *Le Joueur* (1867), Zweig, *Le Joueur d'échecs* (1943).

Le jeu est une notion fondamentale de la vie humaine et un aspect inhérent au processus de l'écriture littéraire. Activité ludique et passion tragique, il définit souvent l'existence de l'homme qui se laisse prendre, avec légèreté ou gravité, au jeu de la vie et de la mort. Dans la période romantique et post-romantique, l'homme est un joueur incorrigible emmené par une foule de passions déchaînées qui l'entraînent inexorablement à sa perte. Mais tel n'est-il pas le destin inévitable de tout joueur véritable, perdant par définition ?

(6410171) *L'ÉCRITURE DE FEMMES DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE*

Ens. : M. Spyridopoulou, P. Kalogeropoulou

Ce cours examine des textes représentatifs (en prose et en vers) d'écrivaines depuis le Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle, visant d'une part à répondre à la question « l'écriture a-t-elle un sexe ? » et d'autre part à préciser les particularités (formelles et thématiques) de cette écriture dite « féminine ».

Cette exploration se rattachera aux questionnements théoriques et à certains essais de la théorie féministe (Beauvoir, Cixous, Irigaray, Kristeva). Prenant comme point de départ indicatif Christine de Pisan, écrivaine de nombreuses œuvres et féministe avant la lettre, la poétesse Louise Labé et Marguerite de Navarre (Renaissance), on analysera des extraits des œuvres de Mme de Lafayette, de Mme de Châtelet et de George Sand afin de se focaliser sur Marguerite Duras, Assia Djebar et Annie Ernaux (XX^e siècle) et de mettre ainsi en relief l'écriture féminine contemporaine en tant que nouveauté esthétique primordiale.

(6410181) *LITTÉRATURE COMPARÉE II. INTRODUCTION À L'HISTOIRE ET À LA THÉORIE DE L'ADAPTATION*

Ens. : S. Paraschas

Si l'usage du terme « adaptation » pour désigner la transposition d'une œuvre artistique d'un genre dans un autre ne date que de la seconde moitié du XIX^e siècle, la pratique de l'adaptation a une longue histoire : les premières œuvres de la littérature occidentale ne sont que des transformations de mythes, c'est-à-dire de récits préexistants. De l'antiquité à nos jours, l'attitude des critiques, des auteurs et des lecteurs envers l'adaptation n'est pas restée la même : l'insouciance antique et médiévale envers « l'adaptation » avant la lettre ou envers le manque d'originalité a cédé sa place, dès l'époque romantique, à la revendication des droits des auteurs dont les œuvres sont adaptées et à la désapprobation, parfois très forte, des ouvrages dits dérivés. Ce préjugé a dominé le XX^e siècle, surtout après l'apparition du cinéma, et n'a été systématiquement critiqué que depuis les années 1980.

Le cours étudiera les transformations historiques et théoriques de l'adaptation, en examinant des phénomènes littéraires et artistiques tels que l'adaptation théâtrale, l'adaptation cinématographique, l'adaptation en bande dessinée, le mythe, l'illustration comme adaptation, la mise en chanson de poèmes, la traduction comme adaptation, l'adaptation de poèmes en prose.

(6410242) *LE GENRE DU CONTE DE FÉES EN FRANCE AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES*

Ens. : M. Spyridopoulou

Ce module vise à analyser un corpus de contes de fées de la fin du XVII^e siècle et de la première moitié du XVIII^e en présentant les étapes

fondamentales de l'apparition et de l'évolution du conte de fées en tant que genre littéraire. Nous présenterons ses particularités lorsqu'il émerge dans les salons parisiens vers la fin du XVII^e siècle, où il passe d'un jeu littéraire inventif à un genre littéraire novateur, permettant aux auteures françaises de dépasser les limites étroites de la correspondance et du portrait. Une attention particulière sera accordée aux contes qui renversent les rôles de genre en supprimant les caractéristiques hétéronormatives des sexes. Les écrits des conteuses sont, d'ailleurs, caractérisés par certains critiques comme « féministes » (Dejean, 2020). Ainsi, le conte merveilleux prend la défense de l'imaginaire pour lui-même, sans se préoccuper d'édifier et de donner des leçons de bonnes mœurs et de morale tout en contestant l'hégémonie masculine et les valeurs traditionnelles du mariage. Nous allons donc relire et analyser ces contes féministes qui font la critique du mariage, qui revendiquent l'autonomie de la femme et qui présentent des héroïnes subversives et maîtresses de leur destin.

• Histoire de la civilisation française

(641072) *ART ET SOCIÉTÉ*

Enseignante : I. Apostolou

Privilégiant la peinture, ce cours a pour but de présenter un panorama général de la création artistique française des années 1880 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Après une courte introduction à l'art de la première moitié du XIX^e siècle et à la peinture réaliste de l'École de Barbizon, nous aborderons l'impressionnisme dans sa diversité avant de s'ouvrir au post-impressionnisme. Ensuite, à partir des analyses des chefs-d'œuvre de la peinture française, nous étudierons les différents mouvements de la première moitié du XX^e siècle (Fauvisme, Expressionnisme, Cubisme, Dada, Surréalisme, Abstraction). De plus, le cours, qui traitera de questions théoriques et techniques, cherchera à mettre en évidence le contexte historique, qui a favorisé la création artistique, et à examiner les rapports entre la production des peintres et une société en pleine mutation.

Objectifs : reconnaître les différents courants artistiques du dernier quart du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Étude du lien entre la société et la production artistique. Analyse d'œuvres d'art.

Mode d'évaluation : contrôle continu et/ou examen final, exposé oral (optionnel).

(641098) *HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS ET DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN GRÈCE (XIX^e-XX^e SIÈCLES)*

Ens. : K. Pliaka

Dans ce cours, qui intéressera en particulier ceux qui se destinent à une carrière enseignante, on abordera quelques thèmes fondamentaux de l'histoire de l'enseignement en France d'une part, et d'autre part de l'histoire de l'enseignement du français en Grèce. Après avoir brièvement évoqué l'organisation scolaire sous l'Ancien régime, nous aborderons les étapes de la création et du développement d'un système d'instruction publique en France et de la naissance d'un corps enseignant. Sera également examiné le rôle de l'enseignement dans les transformations sociales aux XIX^e et XX^e siècles. Pour ce qui est de l'histoire de l'enseignement du français en Grèce, nous étudierons les facteurs qui ont permis la diffusion de la langue française dans le pays (institutions scolaires et culturelles, manuels d'apprentissage), ainsi que le rôle des enseignants en tant que médiateurs culturels. Les étudiants seront ainsi initiés à l'histoire des relations interculturelles entre la France et la Grèce.

• Traduction et Traductologie

(641068) *TRADUCTION DU GREC VERS LE FRANÇAIS (THÈME)*

Ens. : A.-V. Pantazara

Entraînement à la traduction du grec vers le français. À partir de textes actuels et authentiques relevant de domaines variés (plus ou moins spécialisés), étudiés par dossiers thématiques, ce module vise aux objectifs suivants : perfectionner la compétence écrite en français, aborder des questions de lexique, de syntaxe et d'expression, traiter de manière systématique les notions d'erreur linguistique et de faute de traduction et développer la capacité des étudiants à analyser et à justifier leurs choix de traduction.

(641092) *TRADUCTION DE TEXTES JOURNALISTIQUES*

Ens. : D. Kondylaki

Traduction de textes journalistiques de genres variés. Repérage et analyse des difficultés qui surgissent lors de la traduction de textes s'adressant à un large public.

(6410211) *TRADUCTION THÉÂTRALE*

Ens. : M. Baïraktari

Le cours est consacré à la théorie et à la pratique de la traduction théâtrale. À partir de la traduction d'extraits représentatifs de la dramaturgie française (monologues, unités dialogales et didascalies), ce module vise à repérer les défis de la traduction et à éclaircir les priorités de la langue

scénique (voir l'oralité) sous l'angle de l'interculturalité. Le cours mettra l'accent sur le rôle du traducteur comme premier lecteur du texte-source, premier metteur en scène potentiel de la pièce ainsi que sur sa dimension de (re)créateur et d'initiateur du texte-cible au public de la langue-cible. Les étudiant(e)s se familiariseront avec les approches théoriques fondamentales de la traduction théâtrale et les exigences de la mise en scène contemporaine. Ils/elles seront également invité(e)s à reconnaître les différences entre traduction et adaptation ainsi que les diverses stratégies et les techniques possibles de la traduction théâtrale.

• Modules optionnels

Suivent, classés par type de semestre d'enseignement (hiver/printemps) et par domaine, les descriptifs des modules optionnels⁴ offerts durant l'année universitaire 2025-2026.

Semestres d'hiver

• Langue française, Linguistique et Didactique

(641059) *INTRODUCTION AUX NOTIONS FONDAMENTALES DE LA DIDACTIQUE DU FLE*

Ens. : K. Menouti

On tente une approche des notions fondamentales de la didactique du FLE à travers l'observation de cours magnétoscopés, ainsi que l'analyse de programmes d'études, de manuels, etc. Le matériel proposé cultive le regard critique des étudiants sur des concepts relatifs à l'enseignement de la L2. Plus précisément, sont présentés :

- les besoins et les motifs de l'apprentissage,
- les objectifs didactiques et la compétence communicative des apprenants,
- les stratégies de l'enseignement/apprentissage,
- les activités didactiques,
- l'évaluation.

Les étudiants sont évalués à partir de devoirs proposés durant le semestre (40 %) et d'un exposé final (60 %).

(6410197) *PLURILINGUISME ET STRATÉGIES DE COMPRÉHENSION DE LANGUES*

Ens. : A. Krimpogianni

En nous basant sur le modèle de l'Intercompréhension (Blanche-Benveniste & Valli, 1997), nous enseignons à nos étudiants des stratégies qui leur permettent de comprendre passivement des textes rédigés dans une langue ou même dialecte de la famille romane (occitan, catalan, italien, espagnol, portugais, roumain).

Ceci devient possible par le recours au français mais aussi à l'anglais, tout comme à toutes les langues de leur répertoire langagier. Ces langues leur servent de langues-ponts pour comprendre.

4. À l'exception de ceux qu'offrent d'autres départements de la Faculté des Lettres, sur le contenu desquels les étudiants se renseigneront auprès des enseignants responsables.

L'objectif du cours est d'éveiller et de cultiver la compétence plurilingue/pluriculturelle de nos apprenants, compétence utile sur le marché de l'emploi ou lors de leur exposition à un environnement étranger.

*(6410204) RESSOURCES NUMÉRIQUES ET STRATÉGIES POUR
L'ENSEIGNEMENT DU GREC EN TANT QUE L2*

Ens. : O. Voskaki

L'objectif de ce cours est de former les étudiant(e)s à l'enseignement du grec moderne en tant que langue seconde/étrangère (L2). Le phénomène de migration à double sens depuis et vers la Grèce (émigration, immigration) a créé de nouveaux besoins et défis pour les enseignant(e)s de langues étrangères. Compte tenu de cette situation et du fait que la discipline de l'enseignement des langues étrangères s'inscrit dans un cadre théorique commun, les étudiant(e)s seront en mesure, grâce à ce cours, d'élargir leur profil professionnel et de répondre à une nouvelle réalité éducative.

Plus particulièrement, les étudiant(e)s étudieront l'application du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en grec par rapport au français et se familiariseront avec l'utilisation des ressources numériques correspondantes. À titre indicatif, parmi les outils et les ressources numériques qui seront présentés, on peut citer les suivants : une banque de textes, une banque multimédia, un logiciel d'analyse de lisibilité, des pratiques didactiques, des tests diagnostiques, des déclarations d'auto-évaluation, etc. Les étudiant(e)s auront l'occasion de contraster les stratégies d'enseignement du français avec les stratégies d'enseignement correspondantes du grec moderne en tant que L2 en adaptant leur matériel didactique en conséquence.

Il s'agit d'une approche holistique de l'enseignement des langues étrangères, qui permettra aux étudiant(e)s de répondre aux exigences et aux besoins d'enseignement du nouvel environnement mondialisé.

Le cours s'effectuant sous forme de laboratoire, l'assiduité des étudiant(e)s est recommandée. L'évaluation des compétences acquises par les étudiant(e)s dans ce cours sera basée sur un portfolio de travaux individuels et collectifs et la présentation d'un projet final.

*(6410205) DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET
LITTÉRATURE*

Ens. : K. Menouti

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec l'exploitation de la littérature et de la poésie lors du processus d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère.

Les étudiants, envisagés en tant que sujets-lecteurs et en tant que sujets-scripteurs, vont, dans le cadre de l'apprentissage expérientiel et réflexif, travailler sur leur rapport au langage littéraire et poétique. Inspirés de ce processus et des approches didactiques récentes, ils proposeront des activités et des plans de cours en exploitant le texte littéraire et poétique. Pour ce faire, ils travailleront sur des textes monomodaux et multimodaux de la littérature francophone (roman, formes brèves, autobiographies, littérature de jeunesse, poésie).

Les étudiants interrogeront, entre autres, les critères de choix d'un texte littéraire et poétique, les objectifs didactiques et pédagogiques assignés, les activités qui en découlent, la manière dont l'apprenant de langue étrangère peut s'impliquer dans le travail littéraire, le rapport des enseignants et des apprenants au langage littéraire dans le cadre des méthodologies et approches didactiques, les convergences et les divergences entre un document authentique et un texte littéraire/poétique. Les étudiants seront évalués sur la base d'activités qui seront effectuées tout au long du semestre (40%) et d'un projet collectif qui tiendra lieu d'épreuve orale (60%).

Le cours s'effectuant sous forme de laboratoire, l'assiduité et la participation des étudiants sont fortement recommandées.

• Littérature française

(641021) *PANORAMA DE LITTÉRATURE FRANÇAISE*

Ens. : D.-K. Roboly

Initiation à la littérature française, du Moyen Âge au XX^e siècle. Présentation des principaux mouvements et courants littéraires. Étude de textes représentatifs de chaque période.

• Traduction et Traductologie

(641076) *TRADUCTION ET INTERCULTURALITÉ*

Ens. : M. Baïraktari

Aujourd'hui, la recherche académique est systématiquement tournée vers les pratiques culturelles et l'interculturalité, à la lumière de la tradition de la littérature comparée ; les études de traduction ont été vraiment interpellées et fortement influencées par cette nouvelle tendance.

En utilisant la bibliographie contemporaine, ce cours va réactiver la question générale des relations entre la langue et la culture. Les étudiants vont examiner le nouveau rôle de la traduction, qui a été totalement

transformée en une place idéale où les langues et les cultures se mélangent pour créer les produits culturels du monde contemporain.

(641094) *ANALYSE ET PRODUCTION DE TEXTES EN GREC*

Ens. : F. Kazala

Dans le processus de la traduction vers le grec, être capable de rédiger et de s'exprimer correctement en langue grecque (langue cible) est indispensable afin d'assurer la qualité du texte final. Ce module consiste à approfondir les connaissances des étudiants sur les différents niveaux d'analyse linguistique de la langue grecque (lexique, morphologie, syntaxe, sémantique, stylistique) ainsi que sur les conventions de l'écrit (orthographe, ponctuation) dans le but d'améliorer leur compétence linguistique et de leur faire éviter les fautes grammaticales et les erreurs de traduction les plus courantes.

(6410108) *ATELIER DE TRADUCTION LITTÉRAIRE*

Ens. : D. Kondylaki

Il s'agit d'une introduction à la profession du traducteur littéraire. Sont présentées toutes les étapes de l'activité traduisante et éditoriale, les conditions et les hypothèses de travail d'un traducteur littéraire, les outils et les règles du métier. La classe monte un projet de traduction collective.

Semestres de printemps

- **Langue française, Linguistique et Didactique**

(641025) *LES EXPRESSIONS FIGÉES POUR ENSEIGNER LE FLE ET POUR TRADUIRE*

Ens. : A. Krimpogianni

Dans ce module, nous étudions le phénomène du figement, phénomène qui caractérise toutes les langues naturelles, à l'aide de la théorie du lexique-grammaire qui décrit des langues naturelles et vise à leur traduction automatique. Nous avons adapté, dans le cadre de ce cours, ce modèle théorique à l'enseignement-apprentissage du FLE et à la traduction. Sont analysés, d'abord, les paramètres qui doivent être pris en compte pour la traduction des expressions idiomatiques du français en grec, plus précisément, la signification d'une expression imagée, l'image/métaphore, sa connotation, le niveau de langue, sa fréquence, des éléments culturels véhiculés, et enfin, son fonctionnement dans un contexte précis.

Nous apprenons, par la suite, à repérer des expressions imagées dans des extraits littéraires mais aussi dans la presse française et nous nous familiarisons avec des outils aidant à leur stockage et à leur traitement, tels que scoop.it et google.doc.

Nous nous focalisons, enfin, sur la structure syntaxique des expressions figées dans le but de laisser apparaître leur « régularité » morphosyntaxique.

But du cours : des devoirs des étudiantes et étudiants qui illustreront ou traiteront des expressions figées à travers : a) des power-points, b) l'enrichissement d'un dictionnaire bilingue déjà fait en classe sur les expressions idiomatiques, c) des textes écrits choisis librement par eux.

(641062) PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT DU FLE

Ens. : K. Menouti

Il s'agit d'un atelier de pratiques d'enseignement réflexives, favorisant l'apprentissage actif et expérientiel. Le but du cours est le développement de la compétence pédagogique et didactique des étudiants, en tant que futurs enseignants de FLE. Les participants sont incités à étudier des pratiques qui privilégient la motivation et l'implication des apprenants. Plus particulièrement, les pratiques d'enseignement exploitées visent :

- à la valorisation des connaissances et expériences antérieures
- à la mobilisation de l'imagination et de la créativité
- au renforcement d'un apprentissage conscient et autonome
- à la création d'un environnement convivial.

(6410170) STAGE PRATIQUE (CADRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE)

Coordination : M. Vihou

Pour le descriptif du module et les modalités d'accès, il est recommandé de s'adresser à la coordinatrice (mél. mvihou@frl.uoa.gr).

(6410177) INITIATION À LA STYLISTIQUE

Enseignant : K. Forakis

La stylistique est la branche des sciences du langage qui examine, à l'aide d'outils et concepts linguistiques, la dimension esthétique d'énoncés relevant de la « fonction poétique » du langage, telle qu'a su la définir Roman Jakobson. En effet, à l'origine des matériaux langagiers sur lesquels se construit l'énoncé littéraire se laisse remarquer une finalité moins communicative qu'esthétique, si bien que le stylisticien est appelé à décoder les éléments esthétiques constitutifs de la littérarité, en interrogeant une large gamme de postes qui vont du simple vocable à la structuration phrastique et textuelle. Cela est susceptible, non seulement d'optimiser la réception du discours littéraire et l'appréciation de son

envergure esthétique, mais encore de contribuer à une acquisition plus efficace d'aspects délicats du système de la langue.

(6410198) *JEUX NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS*

Enseignante : O. Voskaki

Dans le cadre de l'utilisation des TIC dans l'enseignement/ apprentissage du français, les jeux numériques sont un outil moderne qui peut être un outil d'apprentissage efficace. Les jeux numériques sont les jeux qui ont été développés à l'aide de la technologie numérique et qui sont accessibles sur des plateformes PC conventionnelles ou sur des appareils intelligents à écran tactile tels que les smartphones et les tablettes.

Plus précisément, les étudiants s'entraînent à :

- la détection des jeux numériques, des jeux sérieux (serious games) ;
- l'utilisation didactique des jeux numériques en classe de langue étrangère ;
- l'utilisation de logiciels de réalité augmentée ;
- l'apprentissage ludique des langues étrangères (gamification) ;
- la narration numérique (digital storytelling).

Vu que le cours vise à familiariser les étudiants avec l'utilisation de logiciels et d'outils en ligne, il a lieu en salle des TIC. L'évaluation des compétences acquises par les étudiants dans le cadre de cette formation se fait sur dossier de devoirs individuels et collaboratifs/coopératifs (recherche sur la base de propositions didactiques prédéfinies, création de matériel didactique).

• Littérature française

(641021) *PANORAMA DE LITTÉRATURE FRANÇAISE*

Ens. : D.-K. Roboly

Initiation à la littérature française, du Moyen Âge au XX^e siècle. Présentation des principaux mouvements et courants littéraires. Étude de textes représentatifs de chaque période.

• Histoire de la civilisation française

(64890) *LES GRANDES ÉTAPES DE L'HISTOIRE DE FRANCE*

Ens. : K. Pliaka

Ce module aborde les grandes étapes de l'Histoire de France depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours en examinant aussi leur rapport avec l'Histoire de l'Europe et l'Histoire Mondiale : la recherche d'une identité

française à partir de la Préhistoire jusqu'à la Gaule romaine, le Moyen Âge français et la Renaissance à travers ses événements marquants et ses figures emblématiques, le Grand Siècle et le règne de Louis XIV, la vie de Cour, et la Révolution française et les changements de régime qu'elle entraîne tout au long du XIX^e siècle. Les XX^e et XXI^e siècles seront étudiés à travers les grandes guerres et les divers événements politiques et socioculturels, les défaites et les triomphes qui ont façonné la République française jusqu'à aujourd'hui.

Ces grands événements historiques seront examinés sous leur aspect culturel (et interculturel) au moyen de documents et de supports de divers types liés aux arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, architecture, photographie et cinéma) mais aussi à la musique, la littérature (poésie, roman, théâtre et roman graphique) etc.

• Modules communs à tous les domaines d'études

(6410150) *MÉTHODE DE RÉDACTION DE TRAVAUX UNIVERSITAIRES*

Ens. : A.-V. Pantazara

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec les techniques de rédaction d'un travail universitaire, utilisé à la fois en tant qu'outil d'étude, de consolidation des acquis et d'évaluation. À travers des exercices individuels et en groupe, les étudiants apprennent : a) à délimiter un sujet de recherche et b) à choisir les méthodes et les outils appropriés pour mener à bien leur recherche (types de sources et de recherche, méthodes de collecte de données, planification d'entretiens et de questionnaires, ressources imprimées et électroniques). Le cours favorise la pensée structurée et inductive et la formulation précise des idées et des informations. Les principaux axes du cours sont : a) la présentation d'une problématique ; b) la formulation d'une hypothèse ; c) l'étude et l'analyse d'un sujet de recherche de manière systématique, avec des références bibliographiques et des arguments concrets. Les étudiants sont encouragés à participer activement au cours et à effectuer des travaux minutieux sous forme d'exercices et de devoirs de fin de semestre.

(6410213) *MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES*

Le mémoire peut être encadré par tous les enseignants, en fonction du domaine d'études.

L'objectif du mémoire de fin d'études est d'initier les étudiants à la recherche scientifique et de les familiariser avec la méthodologie et les

différents outils de recherche. Le mémoire implique un travail de recherche individuel, son sujet doit répondre aux critères d'originalité et de pertinence et sa rédaction doit s'appuyer sur des consignes précises. Les objectifs visés et les compétences requises par les étudiants concernent les domaines suivants : a) la recherche bibliographique ; b) la formulation d'une/d'hypothèse(s) de recherche ; c) le choix, la planification et l'élaboration des méthodes de recherche ; d) la collecte, le traitement et l'analyse de données ; e) la rédaction du plan de la recherche et de ses résultats ; f) le respect des normes éthiques et déontologiques de la recherche.

GUIDES D'ÉLABORATION DE CURSUS

• Coursus à dominante linguistique

Le programme du domaine « **Langue française, Linguistique et Didactique** » au titre de l'année universitaire 2025-2026 se présente comme suit :

- **11 modules obligatoires** : 7 de langue, 2 de linguistique, 2 de didactique
- **12 modules obligatoires à option** :
 - (641030) *Morphologie*
 - (641032) *Histoire de la langue française*
 - (641065) *Sémantique*
 - (641067) *Syntaxe*
 - (641085) *Planification de l'enseignement du FLE*
 - (6410149) *Phonétique corrective assistée par ordinateur*
 - (6410163) *Sociolinguistique*
 - (6410176) *Approfondissement en langue française*
 - (6410178) *Phonétique et développement de la compétence de lecture*
 - (6410184) *Stage en enseignement du FLE*
 - (6410187) *Pragmatique*
 - (6410200) *Technologie linguistique et bonnes pratiques pour l'enseignement/apprentissage des langues*
- **9 modules optionnels** :
 - (641025) *Les expressions figées pour enseigner le FLE et pour traduire*
 - (641059) *Introduction aux notions fondamentales de la didactique du FLE*
 - (641062) *Pratiques d'enseignement du FLE*
 - (6410170) *Stage pratique (Cadre National de Référence Stratégique)*
 - (6410177) *Initiation à la stylistique*
 - (6410197) *Plurilinguisme et stratégies de compréhension de langues*
 - (6410198) *Jeux numériques éducatifs*
 - (6410204) *Ressources numériques et stratégies pour l'enseignement du grec en tant que L2*
 - (6410205) *Didactique du français langue étrangère et Littérature*

L'étudiant interpellé par les différentes thématiques du domaine construira son cursus de la manière que voici :

- Les 11 modules obligatoires du domaine,
- 2 des 12 modules obligatoires à option du domaine, offerts pendant l'année universitaire en cours,
- les indispensables modules optionnels ou obligatoires à option parmi ceux du domaine et, éventuellement, de domaines analogues d'autres départements de la Faculté des Lettres.

• Cours à dominante littéraire

Le programme offert par le domaine « **Littérature française** » au titre de l'année universitaire 2025-2026 se présente comme suit :

- **6 modules obligatoires :**
 - (641014) *Valeurs et archétypes dans les textes du théâtre classique français*
 - (641017) *Amour et idéaux du Moyen Âge à la Renaissance*
 - (641023) *Analyse de textes littéraires*
 - (641028) *Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)*
 - (641033) *Littérature française du XIX^e siècle*
 - (641037) *Le Siècle des Lumières en France*
- **9 modules obligatoires à option :**
 - (641070) *La poésie du Parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme*
 - (641073) *Textes littéraires du XVIII^e siècle*
 - (641091) *L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle*
 - (641093) *Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle*
 - (6410104) *Littérature comparée I*
 - (6410171) *L'écriture de femmes dans la littérature française*
 - (6410181) *Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation*
 - (6410183) *Introduction pratique à la théorie littéraire*
 - (6410242) *Le genre du conte de fées en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*
- **1 module optionnel**
 - (641021) *Panorama de littérature française*

L'étudiant interpellé par les différentes thématiques du domaine construira son cursus de la manière que voici :

- Les 6 modules obligatoires du domaine,
- 2 des 9 modules obligatoires à option du domaine, offerts pendant l'année universitaire en cours,
- les indispensables modules optionnels ou obligatoires à option parmi ceux du domaine et, éventuellement, de domaines analogues d'autres départements de la Faculté des Lettres.

• **Cursus à dominante historique/culturelle**

En ce qui concerne le domaine « **Histoire de la civilisation française** », les étudiants se doivent d'obtenir les **6 modules obligatoires** que voici :

- (641012) *Société et politique du Siècle des Lumières à la Révolution française*
- (641013) *De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle*
- (641019) *Approches de la France contemporaine à travers les textes*
- (641026) *Histoire de la France au XX^e siècle*
- (641031) *Civilisation française du XIX^e siècle*
- (641035) *Aspects de la vie culturelle dans la France contemporaine*

Les étudiants sont en outre tenus de choisir **2 des 4 modules obligatoires à option** suivants :

- (641072) *Art et société*
- (641089) *Histoire de la colonisation française*
- (641098) *Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)*
- (6410199) *La diplomatie culturelle de la France au XX^e siècle*

Est également proposé le module optionnel ci-dessous :

- (64890) *Les grandes étapes de l'histoire de France*

• **Cursus à dominante traductionnelle**

Le programme du domaine « **Traduction et Traductologie** » se présente comme suit :

- **2 modules obligatoires :**
 - (641061) *Syntaxe contrastive grec-français et traduction*
 - (641075) *Traduction : théorie et pratique*
- **7 modules obligatoires à option :**
 - (641060) *Outils d'aide à la traduction*
 - (641068) *Traduction du grec vers le français (thème)*
 - (641092) *Traduction de textes journalistiques*
 - (641095) *Traduction de textes spécialisés*
 - (641097) *Littérature française contemporaine et traduction*
 - (641099) *Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques*
 - (6410211) *Traduction théâtrale*
- **4 modules optionnels :**
 - (641076) *Traduction et interculturelité*
 - (641094) *Analyse et production de textes en grec*
 - (6410108) *Atelier de traduction littéraire*
 - (6410150) *Méthode de rédaction de travaux universitaires*

Chaque étudiant peut élaborer son cursus selon ses propres intérêts. Étant donné que les étudiants doivent choisir au moins 2 modules obligatoires à option parmi ceux du domaine, on propose le parcours suivant à titre purement indicatif :

Pour les étudiants qui souhaitent acquérir une formation de base en traduction

Un cursus indicatif pourrait comprendre les modules obligatoires à option ou optionnels suivants :

- *Traduction de textes journalistiques*
- *Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques*
- *Traduction d'essais et de textes philosophiques*

Pour les étudiants qui souhaitent acquérir une spécialisation en traduction littéraire

Un cursus indicatif pourrait comprendre le module obligatoire à option suivant :

- *Littérature française contemporaine et traduction*

Pour les étudiants qui souhaitent acquérir une spécialisation en traduction technique

Un cursus indicatif pourrait comprendre les modules obligatoires à option ou optionnels suivants :

- *Traduction de textes spécialisés*
- *Les outils d'aide à la traduction*
- *Traduction audiovisuelle*

N.B. Il se peut que le parcours proposé ci-dessus varie d'une année universitaire à l'autre quant aux modules obligatoires à option et aux modules optionnels.

CAS SPÉCIFIQUES D'ADMISSION AU DÉPARTEMENT

• DOATAP

Les étudiants tenus de se conformer, pour obtention d'équivalence, à des décisions émanant de DOATAP⁵ sont priés de s'adresser au secrétariat du Département.

• Examens d'admission de diplômés de l'Enseignement supérieur

Les diplômés des divers établissements de l'Enseignement supérieur peuvent s'inscrire au semestre 1 du Département de Langue et Littérature françaises sur examen d'admission (décision du 14/11/2011 de l'Assemblée). Les inscriptions des diplômés d'universités ou d'IUT, ou bien d'établissements équivalents, grecs ou étrangers, tout comme celles des diplômés de facultés de niveau bac+2, ne peuvent dépasser 12 % du nombre des étudiants normalement admis au Département au titre d'une année universitaire donnée.

Pour être admis au semestre 1, les candidats doivent obtenir les trois modules que voici :

- (641015) *Écrit I : textes et grammaire* (semestre 1)
- (641013) *De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle* (semestre 1)
- (641017) *Amour et idéaux du Moyen Âge à la Renaissance* (semestre 1)

Les candidats admis au semestre 1 sont tenus, quelle que soit leur faculté d'origine, de suivre le Programme d'études du Département et de réussir au contrôle des connaissances des 22 modules obligatoires qui restent, ainsi que des modules obligatoires à option et optionnels nécessaires à l'accumulation des 240 ECTS requis pour l'obtention du diplôme.

Pièces justificatives requises pour le dépôt de candidature :

5. Organisme interuniversitaire chargé des équivalences de diplômes étrangers.

- Copie certifiée conforme du diplôme (la note doit être indiquée en chiffres).
- Décision du service compétent (DOATAP) sur l'équivalence de tout diplôme délivré à l'étranger.

La date des examens d'admission est fixée par décret ministériel.

FORMATIONS MASTER ET DOCTORAT AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRA- TURE FRANÇAISES

• Formations Master 2

1. Master « Études franco-helléniques en Littérature, Civilisation et Traduction »

Ce master se compose des filières suivantes :

- a) Littérature et Civilisation
- b) Traduction

Effectif : 15 étudiants maximum par filière

Directrice : D. Provata, professeure (tél. 210 727 7893, mél.
dprovata@frl.uoa.gr)

Informations/Secrétariat : Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél.
chprag@frl.uoa.gr)

Site web : <https://master-cilitrاد.frl.uoa.gr/?id=42333>

2. Master Conjoint Franco-Hellénique « Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires »

Ce master est organisé en partenariat avec l'Université d'Angers et il est articulé sur deux semestres : le premier se déroule à Angers et le second à Athènes.

Effectif : 10 étudiants maximum par établissement chaque année

Responsables scientifiques

UNCA : M. Vihou, professeure associée, Département de Langue et
Littérature françaises (tél. 210 727 7947, mél. mvihou@frl.uoa.gr)

Université d'Angers : D. Guedat-Bittighoffer, maîtresse de
conférences, Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines
(mél. delphine.guedat-bittighoffer@univ-angers.fr)

Informations/Secrétariat : Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél.
chprag@frl.uoa.gr)

Site web : <http://angers.frl.uoa.gr/>

• Préparation d'une thèse de doctorat

Les dispositions relatives à la préparation d'une thèse de doctorat sont stipulées dans les articles 90 à 96 de la loi 4957/2022, ainsi que dans le Règlement des études doctorales et postdoctorales du Département.

Informations/Secrétariat : Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél.
chprag@frl.uoa.gr)

PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT À DES PROGRAMMES

• Programmes de coopération interuniversitaire

Conformément à la loi 2083/1992 concernant la mobilité des étudiants, le Département de Langue et Littérature françaises participe à divers programmes de coopération interuniversitaire qui prévoient l'échange surtout d'étudiants, mais aussi d'enseignants et, de façon générale, facilitent la coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur au sein de l'Union européenne. Chacun de ces programmes offre aux étudiants de notre Département la possibilité de participer à un échange s'étendant sur un ou deux semestres. Les étudiants choisissent les modules dont ils suivront les cours à l'université d'accueil en fonction de leurs propres intérêts scientifiques et, une fois de retour, peuvent conserver la note obtenue.

Une séance d'information est organisée afin que soient présentés aux étudiants intéressés les perspectives scientifiques de chaque programme, les conditions de participation, enfin, les modules de l'établissement d'accueil susceptibles d'être tenus pour équivalents à ceux de notre Département. On peut également consulter le site des Relations européennes : www.interel.uoa.gr/erasmus.html

Notons que l'aide financière octroyée aux étudiants n'est pas destinée à couvrir l'ensemble des frais de séjour, mais les dépenses supplémentaires qu'engendrent ordinairement les études à l'étranger.

• Groupe de théâtre du Département de Langue et Littérature françaises

Ce groupe, formé durant l'année universitaire 1986-1987, fut placé à l'époque sous la responsabilité de Pighi-Daphni Koutsoyannopoulou, actuellement professeure émérite, à qui succéda, en 2014, Marina Vihou. À partir de 2025, la responsable en est Dimitra Kondylaki (mél. dimkondyl@frl.uoa.gr).

L'objectif que le groupe de théâtre s'est toujours fixé était de permettre aux étudiants de se rencontrer en dehors des cours et de s'épanouir dans

des activités créatives : organiser de commun un spectacle, monter une pièce de théâtre, préparer une soirée musicale ou poétique, etc. Tous les étudiants sont les bienvenus !

Le groupe se reproduisit pour la première fois en 1987 à l'occasion de la commémoration des 150 ans de la fondation de l'UNCA. Furent représentées diverses pièces dont, à titre d'échantillon, *Le Maître* de Ionesco et *Conversation-Sinfonietta* de Tardieu, parallèlement à une soirée consacrée à la récitation de poèmes, à la chanson et à la danse.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

1988 :	Ionesco, <i>La Lacune & Leçons pour les étudiants américains</i>
1989 :	Mnouchkine, <i>1789</i>
1991 :	Beaumarchais, <i>Le Mariage de Figaro</i>
1992 :	Anouilh, <i>Le Bal des voleurs</i> Ionesco, <i>La Cantatrice chauve</i>
1994 :	Queneau, <i>Exercices de style</i>
1995 :	Koltès, <i>Roberto Zucco</i>
1996 :	Apollinaire, <i>Les Mamelles de Tirésias</i>
1998 :	Barrault, <i>Rabelais</i>
2000 :	Fenwick, <i>Les Palmes de M. Schutz</i>
2002 :	Hugo, <i>Mille francs de récompense</i>
2004 :	Marivaux, <i>L'Île des esclaves</i>
2006 :	Ionesco, <i>Rhinocéros</i>
2008 :	Adamov, <i>Le Printemps 71</i>
2009 :	Molière, <i>L'Impromptu de Versailles</i>
2010-2011 :	Badiou, <i>Les Citrouilles</i> ⁶
2013 :	Ribes, <i>René l'Énervé</i>
2015 & 2016 :	Delaporte & de La Patellière, <i>Le Prénom</i>
2020 :	Maupassant, <i>Boule de Suif</i>

AUTRES MANIFESTATIONS

Le 14 décembre 2016, des membres du Groupe Théâtral ont organisé une manifestation musicale pour les enfants de l'association « Kivotos tou Kosmou », pendant laquelle des aliments et d'autres produits indispensables pour le fonctionnement de l'association ont été récoltés.

Les étudiants Véronique Lachana et Georges Gkiokas ont lu des extraits de la tragédie *Antigone* de Sophocle et de la pièce homonyme de Jean Anouilh à l'occasion de la rencontre de l'ancien Président de la République française, François Hollande, avec des élèves et étudiants francophones, le 15 novembre 2018, à l'Institut français de Grèce.

6. Le premier acte de cette pièce théâtrale a été présenté au 23^e ReuTeuLeu, « Rencontres théâtrales de Lyon ».

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026

Sur délibération de la Faculté des Lettres en date du 20 juin 2025, le calendrier universitaire 2025-2026 se fixera comme suit :

1. SEMESTRE D'HIVER :

- *Période d'enseignement* : du lundi 29 septembre 2025 au vendredi 9 janvier 2026 inclus
- *Session d'examens* : du lundi 19 janvier au vendredi 13 février 2026 inclus

2. SEMESTRE DE PRINTEMPS :

- *Période d'enseignement* : du lundi 23 février au vendredi 5 juin 2026 inclus
- *Session d'examens* : du lundi 8 juin au vendredi 3 juillet 2026 inclus

3. SESSION DE RATTRAPAGE :

- Du lundi 31 août au vendredi 25 septembre 2026 inclus

N.B. Les emplois du temps des cours et des sessions d'examens sont élaborés par le secrétariat du Décanat de la Faculté des Lettres, et sont annoncés en temps utile sur les sites web des différents Départements.

SERVICES NUMÉRIQUES

• Messagerie électronique

Les étudiants inscrits à l'UNCA disposent désormais d'une adresse électronique de type xxx@uoa.gr (xxx correspondant au nom d'utilisateur associé aux services de l'université). Le dispositif en question est géré par Google et l'accès à la messagerie est assuré en cliquant sur le lien <https://stmail.uoa.gr>. Cette adresse électronique sera indispensable pour tout accès aux services universitaires (ainsi eClass) pendant toute la durée des études.

• Gestion numérique des secrétariats de l'UNCA

Après avoir obtenu leur numéro étudiant auprès du secrétariat du Département (inscription administrative), les étudiants doivent se connecter au site web : <https://sso.uoa.gr/> pour s'inscrire aux différents modules et avoir droit aux ouvrages correspondants distribués gracieusement (inscription pédagogique).

L'accès à ce service présuppose l'inscription des étudiants au système interne, à l'adresse électronique : webadm.uoa.gr⁷. L'inscription s'effectue une fois pour toutes selon la procédure suivante :

A. Demande de nouveau compte

B. Validation du compte par un mot de passe

Le nom d'utilisateur et le mot de passe assurent aux étudiants l'accès au système tout au long de leurs études au Département.

7. Support technique : Centre de Fonctionnement et de Gestion du Réseau
www.noc.uoa.gr

• Gestion numérique des ouvrages « Eudoxos »

« Eudoxos » (www.eudoxus.gr) a été conçu dans l'intention d'assurer la distribution immédiate des ouvrages aux étudiants dûment inscrits. Le service informe les étudiants de la disponibilité des ouvrages auxquels ouvre droit l'inscription à chaque module, et leur permet de passer leur commande et de recevoir leurs ouvrages.

Pour se connecter à ce service, les étudiants devront saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe obtenus lors de l'inscription au système de gestion numérique des secrétariats de l'UNCA.

• eCLASS de l'UNCA

La plateforme numérique de télé-enseignement asynchrone (eCLASS) est un système complet de gestion de cours électroniques. Une fois inscrits, les étudiants peuvent consulter les cours offerts à l'adresse : www.eclass.uoa.gr

• Sites web utiles aux étudiants

- Site web central de l'UNCA : www.uoa.gr
- Siège de la Faculté des Lettres : www.deanphil.uoa.gr
- Département de Langue et Littérature françaises : www.frl.uoa.gr
- Bibliothèques universitaires et bases de données : www.lib.uoa.gr
- Bureau des programmes Erasmus+ : www.interel.uoa.gr
- Centre d'enseignement de langues étrangères : didaskaleio.uoa.gr
- Fonds d'aide aux étudiants : tafpa.uoa.gr
- Avocat de l'étudiant : sinigorosfititi.uoa.gr
- Bureau d'orientation et d'insertion professionnelle : www.career.uoa.gr

BÂTIMENT DE LA FACULTÉ DES LETTRES

• Accès à la Faculté des Lettres

La Faculté des Lettres est desservie par les lignes de bus suivantes :

- Ligne 220 (Akadimia - Ano Ilissia)
- Ligne 221 (Akadimia - Panepistimioupoli)
- Ligne 235 (Akadimia - Zografos)
- Ligne 250 (Panepistimioupoli - Evangelismos)
- Ligne E90 Express (Le Pirée - Panepistimioupoli)
- Ligne 608 (Galatsi - Akadimia - Cimetière de Zografos)
- Ligne 230 (Acropole - Zografos)

• Locaux de la Faculté des Lettres

- *Entrée centrale* : 2^e étage (d'autres entrées aux 3^e, 4^e et 5^e étages)
- *Musée* : entrée aux 2^e et 3^e étages
- *Amphithéâtres* : 2^e, 3^e, 4^e étages
- *Salles de cours* : elles sont réparties dans tous les étages.

Suit un tableau réunissant les principaux locaux, leurs heures d'ouverture et leurs numéros de téléphone :

Local	Heures d'ouverture	Étage	N° de téléphone
Siège de la Faculté	9h-17h	3 ^e	210 727 7322 210 727 7639
Standard	Du lundi au jeudi : 8h-18h Le vendredi : 8h-17h	4 ^e	210 727 7999 (Fax : 210 724 8979)
Appariteur	24h sur 24	4 ^e	210 727 7497 /7498
Cabinet médical	8h-14h30	RdC	210 727 7873
Aula		3 ^e	210 727 7867
Resto-U	12h-16h 18h-21h	RdC	210 727 7871
Cafétéria	8h-17h	RdC	210 727 7734
Cafétéria	8h-15h30	2 ^e	210 727 7879
Cafétéria	7h-19h	4 ^e	210 727 7856

ANNEXE

• Bourses d'État

La Fondation des bourses d'État [*IKY* en grec] octroie des bourses d'études et des prix de mérite aux étudiants qui se distinguent chaque année lors des examens :

- a) d'entrée aux établissements de l'Enseignement supérieur, ou
- b) de fin de semestre.

Le Conseil d'administration de la Fondation définit tous les ans le montant de la bourse.

Chaque année, la Fondation communique au secrétariat du Département le règlement (affiché aux panneaux pendant un mois) qui régit :

- le nombre de bourses octroyées,
- les conditions d'octroi,
- les pièces justificatives nécessaires,
- le mode d'attribution des bourses.

• Bourses/Legs - Prix

L'UNCA attribue tous les ans des bourses aux étudiants effectuant des études universitaires de tous niveaux (bac+4 ou plus), en Grèce ou à l'étranger, ainsi que des prix de mérite à des étudiants, des rédacteurs de traités scientifiques, etc. Les bourses et les prix sont octroyés, conformément aux instructions de chaque donateur, sous certaines conditions, sur concours ou sur sélection. Les bourses sont contingentées et varient d'une année à l'autre selon les fonds de chaque donateur.

Les étudiants peuvent consulter le site web ci-dessous concernant les bourses et les prix attribués :

www.uoa.gr/foithtes/paroxes-drasthriothtes/ypotrofies-brabeia.html

• Unité d'accessibilité des étudiants à mobilité réduite (EMR)

L'objectif de cette Unité est de garantir aux étudiants ayant des compétences particulières et des besoins spécifiques un accès en tous points égal aux études universitaires, en leur assurant les aménagements

nécessaires ainsi que les adaptations techniques et les services d'accessibilité.

L'Unité d'accessibilité des étudiants à mobilité réduite se compose :

- d'un Service d'enregistrement des besoins des EMR
- d'un Département d'accessibilité électronique
- d'un Département d'accessibilité aux locaux universitaires
- d'un Service de déplacement

Contact :

Tél. : 210 727 5183

Fax : 210 727 5135

Site web : access.uoa.gr

Mél : access@uoa.gr

• Soins médicaux des étudiants

Le décret présidentiel 327/1983 définit les soins médicaux dispensés aux étudiants (J.O. 117/7-9-83, t. A).

Article 1

Ont droit aux soins médicaux :

a) Les étudiants des Établissements d'enseignement supérieur, candidats au diplôme [*πτυχίο* en grec] ou au doctorat, ressortissants grecs et étrangers, peuvent bénéficier des soins médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers, pour une durée égale aux années de scolarité minimale pour l'obtention du diplôme, majorée de moitié. Les titulaires d'un diplôme, poursuivant leurs études dans un Établissement d'enseignement supérieur, la durée est égale aux années de scolarité, majorée de moitié.

b) Au cours de la dernière année d'études, les soins sont dispensés après l'achèvement de l'année universitaire, et ce, jusqu'au 31 décembre, pour ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme jusqu'à cette date.

c) En cas de suspension des études, conformément aux dispositions de l'article 29, alinéa 10 de la loi 1268/1982, les soins sont prolongés proportionnellement.

Article 2

Couverture des dépenses

a) Les soins médicaux mentionnés à l'article 1 sont dispensés aux étudiants bénéficiaires, sous réserve des conditions et des limites fixées par les dispositions du présent décret.

b) Les étudiants sont hospitalisés en 2^e classe et les frais sont calculés sur le barème des tarifs appliqués aux fonctionnaires.

c) Les dépenses pour soins médicaux sont couvertes par le budget des Établissements d'enseignement supérieur concernés ou par le club universitaire des Établissements d'enseignement supérieur.

Article 3

Choix de la caisse d'assurance

a) Si l'étudiant a droit directement ou indirectement aux soins médicaux dispensés par un autre organisme d'assurance, il peut choisir l'organisme de son choix, au vu d'une déclaration sur l'honneur soumise à l'Établissement d'enseignement supérieur concerné.

b) Les frais sont pris en charge par la caisse d'assurance choisie par l'étudiant.

c) Au cas où l'organisme assureur choisi par l'étudiant ne couvrirait que les soins hospitaliers, médicaux et pharmaceutiques ou une partie des dépenses d'hospitalisation, l'Établissement d'enseignement supérieur ou le club universitaire couvrirait le restant des dépenses, conformément à l'article 2.

Article 4

Dépenses non remboursées :

1. Appareils pour sourds
2. Médicaments de confort
3. Organes et outils médicaux
4. Lentilles de contact correctrices
5. Monture
6. Produits de beauté
7. Balnéothérapies
8. Rémunération de garde-malade exclusive
9. Chirurgie plastique

Article 5

Lieu de prestation des soins médicaux

Les soins médicaux sont dispensés à l'intérieur du territoire grec, et plus précisément :

a) aux étudiants qui se trouvent au siège de la Faculté ou du Département de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné ;

b) aux étudiants qui participent à des excursions organisées par l'université ou suivent un stage ou préparent leur thèse loin du siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département concernés, sur le lieu où est effectué le stage ou la thèse ou à l'endroit de l'incident ;

c) aux étudiants qui ont besoin d'un traitement spécial ne pouvant être dispensé sur le siège de l'Établissement d'enseignement supérieur,

de la Faculté ou du Département concernés, ou sur le lieu mentionné au cas b), autre que le siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département, ou au lieu mentionné au cas b), hors du siège de l'Établissement d'enseignement supérieur. Dans ce cas, un verdict du médecin compétent du club universitaire ou du médecin du service médical de l'Établissement d'enseignement supérieur ou du médecin conventionné, ainsi que l'approbation du Conseil d'administration compétent du Département sont nécessaires ;

d) aux étudiants se trouvant ailleurs qu'au siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département concernés, en cas d'urgence.

Dans ce cas, l'étudiant est obligé d'informer de son état de santé le service médical du club universitaire ou le Conseil d'administration du Département, dans les deux jours ouvrables suivants.

En plus des autres pièces justificatives nécessaires pour l'approbation des dépenses médicales, l'étudiant doit fournir une attestation d'un médecin de l'État (Hôpital, Cabinet médical de campagne, etc.) ainsi que l'approbation du Conseil d'administration du cercle des étudiants ou du Conseil d'administration du Département compétent.

Article 6

Soins dispensés aux étudiants :

1. Soins médicaux
2. Examen hospitalier
3. Traitement pharmaceutique
4. Examens paracliniques
5. Examen médical à domicile
6. Accouchement
7. Séances de physiothérapie
8. Soins dentaires
9. Articles orthopédiques

Article 7

L'étudiant qui a besoin de soins médicaux peut venir, les jours ouvrables et aux heures de visite prévues, aux cabinets médicaux du club universitaire ou chez le médecin du service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur ou s'adresser à un médecin conventionné, ayant passé un accord avec l'établissement, afin d'être examiné, en présentant son carnet de médical.

Ce carnet est fourni à l'étudiant lors de son inscription au Département, sous réserve de l'article 3, alinéa a.

Les nom et prénom, une photographie de l'étudiant, le N° étudiant, le numéro de la carte d'identité, la classe d'hospitalisation et

tout le règlement figurent dans le carnet. Celui-ci est renouvelé chaque année auprès du secrétariat du Département.

Article 8

Soins hospitaliers

1. Les soins hospitaliers sont dispensés par des centres hospitaliers publics et, de préférence, par des cliniques universitaires.

Ces soins peuvent être également dispensés par des centres hospitaliers privés ou des cliniques privées, si les hôpitaux publics ne disposent pas de département pouvant prendre en charge le patient ou en cas d'urgence, lorsqu'il n'y a pas de lit disponible. Dans ce cas, le montant des frais d'hospitalisation versé correspond au montant versé pour la classe 2 dans un centre hospitalier.

2. L'étudiant doit se munir d'un ticket d'entrée, qu'il obtient auprès du service sanitaire du club universitaire ou de l'établissement concerné, avant l'hospitalisation.

Cette procédure peut être contournée dans deux cas :

- a) quand le service est fermé,
- b) en cas d'urgence.

3. Dans ces cas, le patient ou un parent doit avertir le service sanitaire du cercle ou de l'établissement concerné ou l'hôpital, dans les deux jours suivant son hospitalisation, au plus tard, afin que le médecin compétent du club universitaire ou de l'établissement se prononce sur l'urgence de l'état du patient.

En cas de non-avertissement et de non-attestation de l'urgence, par le médecin du cercle ou de l'établissement concerné, les dépenses seront exclusivement à la charge de l'étudiant.

Les résultats des examens médicaux de l'étudiant sont communiqués à ce dernier et à ses parents, si celui-ci y consent.

Article 9

Soins pharmaceutiques

1. Les prescriptions écrites au carnet sont établies par les médecins du club universitaire ou de l'établissement concerné.

2. Par des médecins de centres hospitaliers.

3. Par des médecins privés.

Pour les cas 2 et 3, le médecin compétent ou le médecin-contrôleur du club universitaire ou de l'établissement concerné, doivent valider l'ordonnance dans un délai de deux jours ouvrables au maximum, à partir de la date d'établissement de l'ordonnance ; sinon celle-ci n'est pas exécutable.

La prescription doit mentionner clairement les nom et prénom du patient, le Département, le numéro d'immatriculation spécial de l'étudiant, le diagnostic, la date, la signature et le sceau du médecin. Les ordonnances sont remises aux pharmacies conventionnées avec les Établissements d'enseignement supérieur. Lors de la remise des médicaments, le patient doit y apposer sa signature.

Article 10

Examens paracliniques

Les étudiants des universités d'Athènes et de Thessalonique s'adressent aux laboratoires universitaires, aux laboratoires du club universitaire ou aux laboratoires des hôpitaux publics ou privés, sur renvoi du service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur.

En cas d'infrastructure insuffisante ou de surcharge, le patient peut effectuer les examens dans des cliniques ou laboratoires privés, renvoyé par le service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur.

Dans ces cas, la raison du refus doit figurer sur l'ordonnance. L'ordonnance en est remplacée par une autre par le service sanitaire du club universitaire ou de l'établissement concerné. Le paiement s'effectue selon le barème des tarifs des fonctionnaires.

Les étudiants des autres Établissements d'enseignement supérieur sont renvoyés aux hôpitaux publics par le service sanitaire de l'établissement concerné.

Article 11

Examen médical à domicile

Si le patient ne peut se rendre au cabinet médical à cause de son état, il peut appeler un médecin du club universitaire ou de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné à domicile, pendant les jours et heures ouvrables. Le médecin est obligé de voir le patient le jour même. En cas d'urgence, le médecin doit se rendre immédiatement à domicile. Si le médecin se fait attendre ou si le service est fermé et l'état du patient s'aggrave, le malade peut se faire hospitaliser dans un hôpital ou une clinique privée de garde.

Dans ce cas, la procédure prévue par l'article 8, alinéa 2 du même décret est appliquée.

Article 12

Accouchement

En cas d'accouchement normal ou de césarienne, outre la couverture des dépenses prévues par l'article 2 de ce décret, l'étudiante reçoit une allocation prénatale, dont le montant est égal à celui octroyé

en l'occurrence aux fonctionnaires, à condition que l'assurée ou son époux ne perçoivent pas d'autre allocation ou aide financière.

En cas de césarienne, la procédure d'hospitalisation est appliquée.

Article 13

Physiothérapies

Les soins sont dispensés dans les centres de physiothérapie des établissements hospitaliers publics ou privés, sur prescription du service sanitaire du club universitaire ou de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné. En cas d'incapacité des établissements publics à prodiguer les soins, ceux-ci sont dispensés par des cliniques ou des centres de physiothérapie privés. En l'occurrence, la raison du refus de la prestation des soins doit figurer sur l'ordonnance.

L'étudiant ayant besoin de soins physiothérapeutiques pour cause d'accident ou de maladie, doit soumettre une demande, en y joignant l'ordonnance du médecin traitant, auprès du service sanitaire du club universitaire ou de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné. Les demandes sont traitées par le service sanitaire.

Article 14

Soins dentaires

Les soins dentaires sont dispensés : a) pour les étudiants de l'université de Thessalonique, par les laboratoires de l'École dentaire de l'université en question, et b) pour les étudiants de l'université d'Athènes, par les dentistes du club universitaire.

Les actes thérapeutiques sont les mêmes que ceux prestés aux fonctionnaires d'État.

Les services sanitaires des Établissements d'enseignement supérieur précités peuvent renvoyer les étudiants chez un dentiste privé, en cas d'extraction dentaire ou de traitement d'infections buccales, à l'exception des appareils dentaires.

Les soins dentaires pour les étudiants d'autres Établissements d'enseignement supérieur sont dispensés par un médecin privé, selon les dispositions en vigueur pour les fonctionnaires d'État.

Article 15

Articles orthopédiques

Les dépenses pour articles orthopédiques sont prises en charge conformément aux dispositions en vigueur pour les fonctionnaires d'État, et uniquement en cas d'accident ou de maladie.

Dans un tel cas, l'étudiant soumet une demande, en y joignant le diagnostic du médecin orthopédiste, auprès du service sanitaire.

Article 16

Examens médicaux obligatoires

Les étudiants inscrits pour la première fois et ceux provenant d'une université étrangère, sont obligatoirement soumis aux examens médicaux suivants, pris en charge gratuitement par le service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné :

1. Examen radiologique
2. Examen pathologique
3. Examen dermatologique

Tout autre étudiant renouvelant son inscription, de quelque manière que ce soit, ou profitant d'un transfert, ainsi que tout diplômé admis à nouveau dans un établissement du supérieur, sont soumis annuellement uniquement à l'examen radiologique.

Pour les étudiants des universités d'Athènes et de Thessalonique, l'examen est effectué au service sanitaire du club universitaire, alors que pour les autres étudiants, il a lieu sur ordonnance du service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné, dans les centres médicaux externes des cliniques universitaires ou des établissements hospitaliers, publics ou privés.

Article 17

En cas de maladie grave, dont le diagnostic et le traitement ne peuvent être effectués en Grèce, tenant compte du verdict du Professeur ou du Directeur des établissements hospitaliers universitaires publics, de l'avis du service sanitaire ainsi que de l'avis conforme du Conseil d'administration du Département de l'établissement supérieur concerné, l'étudiant est renvoyé auprès de la commission compétente du Ministère de la Santé et de l'Assistance publique, afin d'obtenir l'approbation finale pour son déplacement à l'étranger.

Les dépenses d'hospitalisation, les frais de voyage, etc. du patient et de son accompagnateur seront pris en charge par le Ministère de la Santé et de l'Assistance publique.

• **Fonds d'aide aux étudiants de l'UNCA**

Fondé par la loi 197/1975 « *Concernant les prêts des étudiants, le Fond d'aide aux étudiants de l'université d'Athènes et l'inscription d'étudiants venant d'autres universités* », le Fonds d'aide aux étudiants est un service indépendant de l'université d'Athènes. Il fonctionne conformément au règlement interne du 31/8/1976 approuvé par le Conseil de l'université.

Le Fonds d'aide est géré par un comité de sept membres dont cinq enseignants, désignés après délibération du Conseil de l'université pour trois années, et deux représentants des étudiants.

L'objectif du Fonds est d'apporter aux étudiants de l'université d'Athènes le soutien moral et matériel en espèces ou en nature pour qu'ils répondent à des besoins d'urgence qui ne sauraient être résolus autrement sur avis du Comité.

- a) L'aide aux étudiants qui souffrent de maladies graves, sont hospitalisés ou en période de convalescence, en leur fournissant le traitement médical spécial ou en leur versant une allocation.
- b) La garantie de soins médicaux supplémentaires à ceux que prévoit la législation en vigueur.
- c) La prise en charge totale ou partielle des frais médicaux à l'étranger, en cas exceptionnel de maladie grave, dont le diagnostic et le traitement ne peuvent être dispensés en Grèce, eu égard au verdict d'un professeur spécialisé de l'université d'Athènes.
- d) L'attribution d'une aide financière, une fois pour toutes ou en plusieurs versements, aux étudiants indigents provenant surtout de la province ou de l'étranger.
- e) L'attribution d'une allocation aux étudiants qui se trouvent en besoin d'urgence et dont les ressources sont faibles, même pour une courte période, à cause de difficultés familiales ou financières. Sont tout particulièrement prises en considération les difficultés qui mettent en danger la poursuite des études universitaires de l'étudiant.
- f) L'attribution d'une aide à tout autre cas d'urgence.
- g) Le support matériel et le soutien psychologique des étudiants hospitalisés.

Justificatifs nécessaires pour l'attribution de l'allocation :

L'aide financière et l'attribution des allocations aux étudiants concernent avant tout les étudiants indigents et sont accordés de manière prioritaire à ceux qui ont besoin de soins médicaux spécifiques en plus de ceux prévus par la législation en vigueur.

Pour l'attribution de l'allocation, les intéressés sont tenus d'en faire la demande auprès du Fonds d'aide aux étudiants, en mentionnant le degré d'indigence et la raison de demande d'aide financière.

Plus précisément, l'étudiant doit joindre à sa demande les justificatifs suivants :

1. Certificat d'études délivré par la Faculté de l'étudiant où seront mentionnées les notes obtenues et les performances académiques.

2. Certificat d'indigence et de faiblesse financière, attribué par la Préfecture de la résidence principale de l'étudiant.

3. Avis/Certificat médical du médecin rattaché au Club universitaire ou à un centre hospitalier public, dans les cas des étudiants

qui souffrent de maladie grave ou, le cas échéant, sont hospitalisés ou sont en période de convalescence. Dans le cas de prise en charge de frais médicaux à l'étranger est requis l'avis médical d'un professeur spécialisé de l'université d'Athènes.

4. Attestation sur l'honneur, dans laquelle doivent être mentionnées les difficultés financières ou familiales spécifiques qui sont à l'origine du besoin urgent et de la demande d'aide financière y afférente. Doivent notamment être mentionnées les difficultés qui mettent en risque la poursuite des études de l'étudiant.

5. Tout certificat ou autre document susceptible de renforcer la demande de l'étudiant pour l'octroi d'une aide financière.

Le dépôt de la demande d'allocation se fait au secrétariat du Fonds situé dans les locaux du Club universitaire : 15, rue Ippocratous, 3^e étage, tél : 210 368 8221/8240/8256.

L'attribution des allocations et d'autres aides financières se fait après délibération du Comité, qui alloue les indemnités selon son propre jugement et après avoir pris en compte le degré d'indigence de l'étudiant, ses besoins et ses performances académiques.

La somme attribuée sera versée soit comme montant forfaitaire, soit en plusieurs versements.

• Club universitaire

15, rue Ippocratous

106 79 Athènes

Tél. : 210 368 8223/8224 et 210 368 8237

- Département de musique : tél. 210 3688229
- Bureau des relations publiques et d'orientation professionnelle : tél. 210 368 8251/8227
- Bureau du club culturel des étudiants : tél. 210 368 8205
- Salles d'étude : tél. 210 368 8213/8219
- Service administratif de la restauration étudiante : tél. 210 368 8216/8230
- Gymnase universitaire (Panepistimioupoli) : tél. 210 727 5549/5554
- Service sanitaire : tél. 210 362 8218/8241
- Cabinets médicaux de l'université : informations : V. Pallikari-Karouzou, tél. 210 368 8218

Club Universitaire, 1^{er} étage :

- Cabinet de médecine générale : tél. 210 368 8241/8243
- Cabinet médical de gynécologie : tél. 210 368 8242
- Cabinet médical de dermatologie : tél. 210 368 8209

- Laboratoire radiologique : tél. 210 368 8212
- Cabinet dentaire : tél. 210 368 8210
- Centre de consultation psychologique (4^e étage) : tél. 210 368 8226

Bâtiment A de la Résidence universitaire de l'UNCA, au rez-de-chaussée :

- Cabinet de médecine générale : tél. 210 727 5567
- Cabinet médical de gynécologie : tél. 210 727 5579
- Cabinet médical de dermatologie : tél. 210 727 5582
- Cabinet dentaire : tél. 210 727 5581
- Centre de consultation psychologique : tél. 210 727 5580

Bâtiment A de la Résidence universitaire de l'UNCA, au sous-sol :

Cabinet médical rattaché à la piscine et à la salle de gymnastique (du lundi au vendredi, 15h-20h, avec médecin de garde pendant les heures d'ouverture) : tél. 210 727 5568-9

Bâtiment de la Faculté des Lettres, au rez-de-chaussée :

Cabinet de médecine générale (du lundi au vendredi, 8h30-13h) : tél. 210 727 7873

Bâtiment de la Faculté des Sciences :

Médecine du travail (tous les jours, 8h-20h30): tél. 210 727 4391

• Club culturel des étudiants de l'UNCA

Le Club culturel des étudiants de l'UNCA trouve son origine dans l'ancien Club de théâtre des étudiants de notre établissement, fondé en 1923 et enrichi, en 1976, de trois nouvelles sections : de danse, de cinéma et de photographie.

SECTION DE THÉÂTRE

Elle dispense des cours d'autonomie de l'acteur, de phonétique et de kinésique, et organise des manifestations théâtrales ou plus généralement culturelles accueillant des comédiens ou universitaires de renom. La Section de théâtre cherche à mettre en valeur, à travers le travail de ses membres, les dimensions de l'acte dramatique accompli par un amateur : théâtre d'essai, approche de nouveaux auteurs, théâtre néo-hellénique, répertoire classique et étude du drame de l'Antiquité grecque sur la base des spectacles populaires de la culture traditionnelle.

SECTION DE DANSE

Elle forme le propos de sensibiliser les étudiants à des questions relatives à notre culture populaire par le biais de la danse. Au-delà d'un

apprentissage stérile de danses spécifiques de notre pays, les étudiants ont l'occasion de réfléchir sur les constituants très divers de la civilisation grecque, et arrivent ainsi à mieux se rendre compte de notre héritage traditionnel.

SECTION DE CINÉMA

Son activité comporte la production de films de 16mm et de films *Super 8*, ainsi que la projection de films de répertoire pour ses membres. D'anciens membres et des professionnels donnent des conférences à caractère théorique ou technique. L'objectif de la Section de cinéma est de faire des étudiants des spectateurs avertis du septième art, tout comme d'inciter ceux d'entre eux qui y sont disposés à réaliser leurs propres films.

SECTION DE PHOTOGRAPHIE

Elle organise des séminaires sur la familiarisation avec l'appareil photo et l'apprentissage des règles et techniques propres à la pratique photographique. À travers la projection et le commentaire de l'œuvre de créateurs affirmés, elle cherche à cultiver chez ses membres l'esthétique nécessaire à une réception raffinée des œuvres photographiques. Les étudiants font en même temps l'expérience attrayante du tirage sur papier de photos en noir et blanc ainsi que de la photo en studio en vue de développer leurs aptitudes et d'exercer leur talent éventuel.

• **Groupe cinématographique de la Faculté des Lettres**

Le Groupe cinématographique de la Faculté des Lettres de l'UNCA a été fondé en 2010 par des étudiants cinéphiles. Son but est la projection d'un film grec ou étranger par semaine, suivie d'un débat avec la participation de metteurs en scène, de professeurs et d'autres personnalités interpellées par le film projeté.

Suite à la disparition subite de Théo Angelopoulos, le Groupe s'est décidé à porter dorénavant son nom en hommage au grand cinéaste grec.